



Ph : Laaraki

Driss Lachgar lors d'une conférence-débat à l'Institut HEM à Casablanca

*N'en déplaise à cet hégémonisme
gouvernemental régnant, une commission
d'enquête parlementaire sur les
subventions allouées pour l'importation
de bétail doit être mise en place*

Pages 2-3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 481

Jeudi 10 Avril 2025

Echanges fructueux entre Nasser Bourita et Marco Rubio à Washington

*Le secrétaire d'Etat américain : Les Etats-Unis soutiennent
la proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste en
tant que seule base pour une solution juste et durable*



Page 5

Le Premier secrétaire de l'USFP
invité de l'émission "Nokta ila satr"

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, était l'invité, mardi, de l'émission de la chaîne de télévision Al Oula "Nokta ila satr" (Point à la ligne).

Les détails dans notre prochaine édition.



Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie
dénonce une politique éducative à deux vitesses

*Khaddouj Slassi appelle
à une réforme équitable
Majida Chahid exhorte le ministère
à agir pour les écoles traditionnelles*

Page 4

Driss Lachguar lors d'une conférence-débat à l'Institut HEM à Casablanca

N'en déplaise à cet hégémonisme gouvernemental régnant, une commission d'enquête parlementaire sur les subventions allouées pour l'importation de bétail doit être mise en place

Actualité



«**L**a démocratie est en recul au Maroc. C'est la sonnette d'alarme tirée par le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, lors d'une conférence-débat organisée mardi dernier à l'Institut HEM à Casablanca sur «La politique au Maroc. L'opposition politique et la participation dans la prise de décision. Quel rôle en vue de l'édification de l'équilibre politique dans le pays».

«La démocratie telle qu'on la connaît n'existe plus au Maroc», a martelé Driss Lachguar lors de ce débat auquel ont pris également part Nabil Benabdallah, Secrétaire général du PPS, et Mohammed Ouzzine, Secrétaire général du MP.

Selon le dirigeant itihadi, la règle démocratique exige que le parti qui arrive en tête à l'issue des élections préside le gouvernement, tandis que celui qui le

suit préside l'opposition, mais ce qui s'est passé après les échéances électorales de 2021, c'est «la participation des deux premiers partis dans le gouvernement, vidant ainsi le concept de l'équilibre institutionnel de son contenu et conduisant, par

“
Driss Lachguar appelle à restaurer l'esprit de participation et d'équilibre qui a caractérisé l'expérience démocratique marocaine dans ses étapes précédentes

ricochet, à l'hégémonisme gouvernemental et à un contrôle total du processus décisionnel dans notre pays ».

Selon Driss Lachguar, la situation est d'autant plus alarmante que le gouvernement n'écoute même pas les institutions et instances de la bonne gouvernance, et que l'hégémonisme gouvernemental ne se limite plus au niveau central, mais s'est étendu aux conseils régionaux et provinciaux.

Il a rappelé l'expérience de l'USFP dans l'opposition pendant les années de plomb, en affirmant : « Nous avons vécu une période où il y avait un monopole dans le processus décisionnel ».

Mais la situation politique actuelle est diamétralement opposée à celle qui prévalait lors des années de plomb, vu les acquis accumulés depuis le gouvernement de l'Alternance consensuelle présidé par feu

Abderrahmane El Yousseoufi. « L'USFP est totalement convaincu que la démocratie ne peut être réduite à la seule règle de majorité, mais elle repose fondamentalement sur la participation de l'opposition dans le processus de prise de décisions ».

Driss Lachguar a également réitéré que « la motion de censure est considérée comme un moyen de favoriser un climat de débat serein et de rétablir l'ordre naturel des choses dans un contexte difficile, marqué par la hausse des prix et l'érosion du pouvoir d'achat des Marocains ».

En ce sens, il a souligné que la politique est l'art du possible, affirmant que l'opposition a désormais le droit de déposer une motion de censure pour faire face à l'hégémonisme de ce gouvernement et ses politiques.

« Nous, à l'USFP, considérons cette motion comme un outil constitutionnel légitime

pour interpeller le gouvernement et exercer une pression afin qu'il corrige ses dysfonctionnements », a-t-il fait savoir.

Et Driss Lachguar de soutenir : « Il n'y a pas de solution si ce n'est l'interpellation et le contrôle par le Parlement de l'action du gouvernement concernant les questions fondamentales qui préoccupent les Marocains et la gestion des affaires publiques ».

Dans cette veine, il a souligné que les réformes introduites par la Constitution de 2011 ne sont plus réalisables dans les circonstances actuelles, appelant à restaurer l'esprit de participation et d'équilibre qui a caractérisé l'expérience démocratique marocaine dans ses étapes précédentes.

S'agissant de la polémique suscitée autour des aides publiques à l'importation de bétail, Driss Lachguar a indiqué que la création d'une commission d'enquête parlementaire demeure un moyen essentiel, malgré la difficulté de sa mise en œuvre face à l'hégémonisme exercé par le gouvernement actuel depuis son installation.

Le Premier secrétaire de l'USFP a rappelé que ce gouvernement traite les affaires publiques et les intérêts

des Marocains avec une certaine frivolité, et que la création d'une commission d'enquête parlementaire se heurtera à l'obstacle de recueillir un tiers des signatures requises, rendant l'initiative impossible, mettant en avant que l'USFP a rejoint cette initiative pour éviter tout amalgame à propos de ce sujet.

Cette affaire des aides publiques à l'importation de bétail a suscité une grande cacophonie au sein du gouvernement, révélant des divergences significatives dans les chiffres avancés par ses membres.

« Cette affaire relève de l'absurde. Nous avons été choqués par une déclaration faite par un membre du gouvernement, et il y a une contradiction dans les chiffres du gouvernement et de ses ministres, qui font des déclarations diamétralement opposées sur les chiffres et le nombre des bénéficiaires de l'aide à l'importation de bétail », a assuré le dirigeant itihadi lors de cette conférence organisée par l'Institut HEM à Casablanca en partenariat avec le Forum marocain des jeunes journalistes présidé par Sami El Moudni.

Par ailleurs, le Premier secrétaire de l'USFP a souligné que l'harmonie entre les partis de l'opposition n'est pas une condition nécessaire, contrairement aux partis majoritaires, qui sont censés maintenir la cohésion. « Au Maroc, il est difficile pour les composantes de l'opposition de s'entendre sur des propositions de loi en raison de divergences idéologiques, et chaque parti exprime ses propres positions », a-t-il fait savoir lors de cette conférence-débat modérée par Sabah Bendaoud (journaliste à la SNRT) et Abdelmoula Boukhraiss (Médi 1 TV).

Pour sa part, le Secrétaire général du PPS, Nabil Benabdallah, a affirmé que le gouvernement et sa majorité numérique sapent actuellement le rôle de l'opposition et refusent de répondre à ses propositions et initia-



Mohamed Ouzzine assure que l'initiative de former une commission d'enquête parlementaire est un moment crucial qui déterminera si le Parlement représente réellement le peuple ou s'il est soumis à des intérêts particuliers

tives, notamment sur de nombreuses questions clés qui préoccupent les Marocains. Il a noté que le PPS a clairement exprimé son rejet de l'approche actuelle du gouvernement, soulignant une défaillance claire et flagrante de l'Exécutif dans la gestion des questions démocratiques fondamentales, la communication politique, ainsi que dans la gestion des affaires économiques et sociales du pays.

Il a indiqué que le gouvernement n'a pas réussi à mettre en œuvre le chantier de l'Etat social, et que les chiffres du chômage généralisé chez les jeunes et la crise des prix élevés témoignent de l'échec de sa gestion.

Nabil Benabdallah a insisté sur le fait qu'il est temps de dire « assez » à ce gouvernement et à sa majorité numérique, et que « nous, en tant qu'opposition, avec d'autres composantes et instances, devons produire une véritable alternative à même d'ouvrir des horizons à tous les citoyens marocains », ajoutant qu'une motion de censure doit être déposée contre ce gouvernement.

Nabil Benabdallah a souligné que

depuis l'investiture du gouvernement, aucune séance parlementaire n'a été consacrée à la discussion des questions démocratiques, ce qui constitue un gaspillage des acquis réalisés par les précédents gouvernements, mettant en avant la nécessité d'introduire des mesures fortes pour lutter contre la corruption électorale et faire face à toutes les pratiques illégales, car elles constituent une menace réelle pour le pays et ses institutions, y compris le Parlement.

De son côté, Mohamed Ouzzine, Secrétaire général du MP, a souligné que « nous faisons face aujourd'hui à l'hégémonisme, au silence assourdissant et à la faible réponse du gouvernement ainsi qu'à l'enterrement des initiatives et propositions de l'opposition parlementaire ».

Il a rappelé que le gouvernement et sa majorité n'ont pas répondu aux initiatives de l'opposition au Parlement, et que de nombreuses propositions restent sans réponse, bien qu'elles concernent des questions fondamentales qui préoccupent clairement les citoyens, notamment celles liées au pouvoir d'achat des Marocains.

« Aujourd'hui, le gouvernement doit sortir de son silence et nous dire, face aux déclarations contradictoires de ses membres, ce qu'il veut : normaliser avec la corruption ou la combattre », s'est interrogé Mohamed Ouzzine, soulignant que le gouvernement et sa majorité doivent faire preuve de courage, soit en défendant le citoyen, soit en s'opposant à lui pour défendre les intérêts des lobbies.

Il a ajouté que l'initiative visant à former une commission d'enquête parlementaire sur les subventions à l'importation de bétail est un moment crucial qui déterminera si le Parlement représente réellement le peuple ou s'il est soumis à des intérêts particuliers.

Mourad Tabet



Nabil Benabdallah dénonce une défaillance flagrante du gouvernement dans la gestion des questions démocratiques fondamentales et des affaires économiques et sociales du pays



Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie dénonce une politique éducative à deux vitesses

Khaddouj Slassi appelle à une réforme équitable

Majida Chahid exhorte le ministère à agir pour les écoles traditionnelles



A la Chambre des représentants, le débat autour de l'éducation a récemment retrouvé sa gravité la plus profonde, porté par les voix affirmées de deux députées du Groupe socialiste-Opposition ittihadie. Dans une double intervention, Khaddouj Slassi et Majida Chahid ont mis en lumière deux visages d'un même chantier national : la transformation de l'école publique marocaine. Entre la généralisation controversée des écoles dites de la « Riada » (écoles pionnières) et la situation préoccupante des écoles traditionnelles (madaris atiq), c'est toute la cohérence et la justice du système éducatif marocain qui se retrouvent aujourd'hui interpellées.

Les écoles pionnières, promesses et fractures

Dans l'hémicycle, l'intervention de Khaddouj Slassi visait à faire la lumière sur la stratégie du ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports, notamment concernant la généralisation des écoles dites de la « Riada ».

Ces établissements, qualifiés de pionniers, ont pour ambition de remédier aux carences structurelles de l'école publique marocaine : baisse du niveau des apprentissages, désengagement des élèves, formation peu adaptée aux défis contemporains. En théorie, le modèle des écoles « Riada » incarne une tentative de rupture, un laboratoire d'expérimentation pour une école plus performante et mieux encadrée.

Mais à y regarder de plus près, les éloges

cèdent le pas à des interrogations fondamentales. Car derrière cette façade de progrès, la députée ittihadie a mis le doigt sur des préoccupations majeures, qu'aucune réforme digne de ce nom ne peut ignorer. D'abord, le coût : faramineux, il absorbe des ressources sans garantir un bénéfice équitablement partagé. Ensuite, la méthode : dans ces écoles, les enseignants perdent en autonomie, corsetés par un modèle pédagogique uniformisé, rigide, parfois inadapté à la réalité de leurs classes.

Plus grave encore, selon la députée, l'initiative risque de creuser davantage les inégalités déjà béantes au sein du système éducatif. Après la fracture entre écoles privées et publiques, en voilà une nouvelle qui s'annonce : celle entre les écoles publiques elles-mêmes, opposant établissements d'élite et écoles ordinaires. Ainsi, le principe d'égalité d'accès au savoir se voit mis à mal dans ce qu'il devrait protéger : l'école publique comme vecteur d'ascension sociale et de cohésion nationale.

C'est donc avec rigueur que Khaddouj Slassi a demandé des clarifications au ministre : quand cette généralisation sera-t-elle effective ? Et surtout, avec quels moyens ? Le gouvernement dispose-t-il des ressources financières suffisantes pour assurer, d'ici la fin de son mandat, un accès égal à ces écoles « Riada » à tous les élèves du pays, y compris dans les provinces les plus reculées ?

Les écoles traditionnelles, mémoire éducative en déshérence

A ce tableau d'un présent réformé sans garanties d'équité, Majida Chahid, également

députée ittihadie, a opposé le miroir d'un passé vivant mais délaissé. En interpellant le ministre des Habous et des Affaires islamiques, elle a porté à la tribune une question trop souvent tenue à la marge des débats : celle de la situation des cadres des « madaris atiq », ces écoles traditionnelles qui participent depuis des siècles à la transmission du savoir religieux, linguistique et culturel marocain.

L'enseignement traditionnel, rappelait la députée, n'est pas une relique : il reste aujourd'hui une réalité vivace, fréquentée par des milliers d'apprenants de tous âges et de toutes régions. Il est le gardien d'un héritage intellectuel, moral et civilisationnel inestimable, ancré dans l'histoire du pays. Et pourtant, il souffre d'un mépris institutionnel latent, comme si son existence ne méritait ni reconnaissance juridique ni considération budgétaire.

Les cadres de ces écoles, qu'ils soient enseignants, responsables ou administrateurs, vivent dans une précarité indigne de leur mission. Ils n'ont pas de statut clair, pas de droits sociaux garantis, et dépendent de bourses versées de manière irrégulière par le ministère. L'État leur confie une responsabilité essentielle — préserver une partie de l'identité nationale — tout en les reléguant à la périphérie des priorités politiques. Cette contradiction, a martelé Majida Chahid, est à la fois injuste et contre-productive.

Face à cette situation, la députée a exigé du ministère des Habous une réponse précise : quelles réformes structurelles compte-t-il entreprendre pour régulariser et revaloriser les cadres des écoles tradition-

nelles ? Et surtout, entend-il enfin donner à cet enseignement la place qu'il mérite dans le paysage éducatif marocain ?

Un double cri d'alerte, un seul enjeu

Ce double plaidoyer, porté par deux voix féminines de l'opposition ittihadie, a ceci de remarquable qu'il ne cède ni à l'idéologie ni à l'effet de manche. Il pose, avec calme et gravité, les vraies questions que se pose aujourd'hui une société en pleine transition : quelle école voulons-nous ? Pour qui ? Et à quel prix ?

Faut-il créer des écoles vitrines en sacrifiant l'équité territoriale ? Faut-il vanter l'innovation tout en bradant la liberté pédagogique ? Faut-il préserver les traditions sans offrir à ceux qui les portent des conditions de vie décentes ?

Autant d'interrogations qui méritent mieux que des réponses techniques. Elles exigent une vision. Car sans une volonté politique claire, articulée autour d'un impératif de justice éducative, aucune réforme ne tiendra ses promesses. Ni celles des écoles « Riada », si elles deviennent un outil de sélection masquée, ni celles des « madaris atiq », si elles continuent d'exister aux marges de l'indifférence.

Ce qui est en jeu, au fond, c'est l'avenir même du pacte social marocain : une école qui unit ou une école qui divise. Une école qui élève ou une école qui exclut. À l'heure des bilans, les réponses à ces questions ne relèveront pas des chiffres, mais des choix. Politiques. Humains. Nationaux.

Mehdi Ouassat

Echanges fructueux entre Nasser Bourita et Marco Rubio à Washington

Le secrétaire d'Etat américain : *Les Etats-Unis soutiennent la proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste en tant que seule base pour une solution juste et durable*



Les Etats-Unis ont une nouvelle fois réaffirmé leur soutien à la souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara, consolidant ainsi une position diplomatique stratégique initiée en décembre 2020.

«En confirmation de la position communiquée par le Président Donald Trump à SM le Roi Mohammed VI, les Etats-Unis ont réaffirmé leur reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara» à l'occasion d'un entretien, mardi dernier, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le Secrétaire d'Etat Marco Rubio à Washington.

Ce dernier «a réitéré que les Etats-Unis reconnaissent la souveraineté du Maroc sur le Sahara», a souligné MAP.

Lors de l'entretien téléphonique entre le Souverain marocain et le Président des Etats-Unis d'Amérique, en décembre 2020, le Président Donald Trump avait informé SM le Roi, Mohammed VI, de la promulgation d'un décret présidentiel, avec ce que cet acte comporte comme force juridique et politique indéniable et à effet immédiat, portant sur la décision des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la pleine souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de la région du Sahara marocain.

En outre, le chef de la diplomatie américaine a réaffirmé que les Etats Unis «soutiennent la proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste en tant que seule base pour une solution juste et durable à ce différend», a indiqué le porte-parole du Département d'Etat, Tammy Bruce. Marco Rubio a réaffirmé que les Etats Unis «continuent de croire qu'une autonomie authentique sous souveraineté marocaine est la seule solution faisable».

Dans ce cadre, il a affirmé que «le président américain exhorte les parties à s'engager dans des discussions sans délai sur la base de la proposition marocaine d'autonomie comme seul cadre en vue de négocier une solution mutuellement acceptable».

Le Secrétaire d'Etat «a noté que les Etats-Unis faciliteraient le progrès vers cet objectif», a conclu la porte-parole.

En réaffirmant la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara, les Etats-Unis consacrent «la constance» de leur position, tout en saluant le rôle du Maroc pour la paix et la prospé-

rité, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, a fait savoir le congressman américain, Mario Díaz-Balart.

La souveraineté du Maroc sur le Sahara marocain, tel que réitérée par le Secrétaire d'Etat «consacre la position adoptée par le président Trump lors de son premier mandat», qui inclut également la reconnaissance de «l'importance du rôle du Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi, sur des questions d'une importance capitale, non seulement pour les Etats-Unis et le Maroc, mais aussi pour toute la région et le monde entier», a indiqué, dans une déclaration à la MAP, l'influent membre de la Chambre des représentants des Etats-Unis.

«Le seul plan crédible et sérieux est celui présenté par le Maroc. Le Secrétaire d'Etat l'a affirmé sans équivoque : la seule base réaliste et sérieuse pour parvenir à une solution durable est l'initiative marocaine d'autonomie. Le Président des Etats-Unis la reconnaît comme telle, et le Secrétaire d'Etat l'a fortement réaffirmé lors de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères du Royaume», a ajouté M. Díaz-Balart.

Réagissant au communiqué de la diplomatie américaine à l'issue de l'entrevue entre M. Bourita et M. Rubio, le congressman républicain a relevé que «les deux parties ont réaffirmé l'importance du leadership du président Trump et de SM le Roi Mohammed VI dans la promotion de la paix et de la prospérité régionales».

«Le rôle joué par le Maroc dans la cause de la paix au Moyen-Orient est fondamental. Il est tout aussi essentiel pour la prospérité des peuples marocain et américain», a poursuivi Mario Díaz-Balart qui exerce actuellement son 12ème mandat à la Chambre des représentants des Etats-Unis.

Pour lui, «ce n'était pas surprenant, mais plutôt encourageant, d'entendre le Secrétaire d'Etat réitérer l'importance de la relation stratégique entre le Maroc et les Etats-Unis, de la vision portée par le Royaume, et de son leadership».

«Cela témoigne de la constance de la position du président Trump, qui a toujours été clair sur ce sujet», a-t-il enchaîné, en affirmant que pour les Etats-Unis, cette relation est «stratégique, porteuse de stabilité régionale, de paix et de prospérité».

Dans ce sens, le congressman a salué la dési-

gnation par le président américain du nouvel ambassadeur US à Rabat, Richard Duke Buchan III, relevant que cette nomination a été accompagnée d'un engagement de la part de l'administration américaine à renforcer la coopération bilatérale à tous les niveaux.

«Je me rappelle toujours que le Royaume du Maroc a été le premier pays à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis. Il s'agit de la relation diplomatique continue la plus ancienne que les Etats-Unis entretiennent dans le monde. Et il est très encourageant de constater que cette relation ne cesse de se renforcer, grâce au leadership Royal éclairé sur des questions clés», a-t-il fait savoir.

En réaffirmant leur soutien à la souveraineté



Mario Díaz-Balart
Le Secrétaire d'Etat l'a affirmé sans équivoque : la seule base réaliste et sérieuse pour parvenir à une solution durable est l'initiative marocaine d'autonomie. Le Président des Etats-Unis la reconnaît comme telle

du Maroc sur son Sahara, les Etats-Unis d'Amérique réitérent un choix géopolitique qui révèle un engagement stable, sur un axe fort, vis-à-vis d'un acteur majeur de la scène internationale, a souligné pour sa part le politologue français Christophe Boutin.

Rappelant que l'Administration Trump avait en 2020 apporté un soutien majeur, non seulement à l'Initiative marocaine d'autonomie au Sahara marocain, soutenue à l'ONU, mais plus largement à la marocanité de ce territoire, le professeur Boutin a relevé que la souveraineté pleine et entière du Royaume sur cette partie de son territoire est aujourd'hui «clairement affirmée».

Quatre ans et demi plus tard, une nouvelle Administration Trump confirme que la seule solution pour résoudre le conflit artificiel du Sahara est son autonomie sous souveraineté marocaine, a-t-il souligné, rappelant que le choix des Etats-Unis en 2020 avait eu des répercussions positives sur l'évolution de ce dossier sur la scène internationale, «puisque dans les années qui suivirent on a vu évoluer les positions d'autres Etats, soit pour prendre leurs distances face à ceux qui continuent de nier la réalité de la marocanité du Sahara, soit pour faire un pas de plus dans la reconnaissance de la souveraineté marocaine – avec au premier rang de ces derniers l'Allemagne et la France».

Pour le professeur Boutin, cette réitération de la position américaine aura de nouveaux effets dans le même sens.

Selon lui, «la situation du Sahara marocain, hub économique ouvert demain sur l'Afrique avec le port de Dakhla Atlantique, et pôle de stabilité sécuritaire quand les menaces grandissent au Sahel voisin, devrait naturellement porter d'autres Etats à rejoindre les partisans de cette solution».

La déclaration de l'expert américain, David Aaronson, du think tank «The heritage Foundation» basé à Washington, est sur la même longueur d'onde. Il a fait savoir que la réaffirmation par les Etats-Unis de la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara représente «un message fort qui consacre la vérité et la réalité sur le terrain» et «ouvre la voie à la paix et à la stabilité régionale».

Cette déclaration «forte» renouvelle la dynamique positive créée notamment par l'accord tripartite de 2020, et «ouvre la voie à la paix et à la stabilité régionale», a relevé M. Aaronson.

Sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI et du Président américain, Donald Trump, les relations maroco-américaines sont «promises à un avenir meilleur», a ajouté l'analyste de l'influent think thank américain.

Il a noté, dans ce sens, que les deux pays «partagent des intérêts et des valeurs communs, notamment un engagement fort en faveur de la paix, de la sécurité et de la prospérité».

«Le Maroc a été le premier pays à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis en 1777. Il est le seul pays africain à avoir conclu un accord de libre-échange avec les Etats-Unis», a-t-il rappelé, relevant que cette relation est «solide et continuera sans aucun doute à se développer dans tous les domaines».

Pour le spécialiste des questions du Proche-Orient, l'accord tripartite est «un exemple clé de cette coopération, tout comme l'exercice militaire African Lion».

La réitération du soutien des Etats-Unis à la souveraineté du Maroc sur le Sahara s'inscrit dans une dynamique de continuité diplomatique. Elle témoigne d'une convergence d'intérêts stratégiques entre Rabat et Washington, et consolide la reconnaissance internationale croissante du plan d'autonomie marocain comme seule solution réaliste à ce conflit artificiel.

Ouverture ce vendredi de la session printanière du Parlement

La Chambre des représentants tiendra une séance plénière, vendredi prochain, consacrée à l'ouverture de la deuxième session de l'année législative 2024-2025.

Cette séance, qui se tiendra en vertu des dispositions de l'article 65 de la Constitution, débutera à 11h00, indique un communiqué de la Chambre des représentants.

Il en sera de même pour la Chambre des conseillers qui tiendra, également vendredi prochain, une séance plénière consacrée à l'ouverture de la session d'avril de l'année législative 2024-2025.

Selon un communiqué de la Chambre, cette séance plénière, qui se tient conformément aux dispositions de l'article 65 de la Constitution, débutera à 11H30.



Les avancées du Maroc dans l'application des résolutions de l'UIP présentées à Tachkent

Khaddouj Slassi : Le parlement marocain promeut une sécurité humaine globale, contribuant positivement à la stabilité sociale et au développement durable



Les avancées réalisées par le Maroc en matière d'application des résolutions de l'Union interparlementaire (UIP), notamment dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement durable, ont été présentées mardi à Tachkent, Ouzbékistan, où se tient la 150^e Assemblée de l'UIP.

Par ses actions législatives et de contrôle, le parlement marocain "promeut une sécurité humaine globale,

contribuant positivement à la stabilité sociale et au développement durable", a indiqué Khaddouj Slassi de la chambre des représentants (Groupe Socialiste), qui intervenait dans le cadre du volet spécial de l'Assemblée sur "la redevabilité en matière de mise en œuvre des résolutions et autres décisions de l'UIP".

Mme Slassi a cité, à cet égard, la 10^{ème} session du Parlement international pour la tolérance et la paix qui avait

adopté une approche globale liant sécurité spirituelle et géopolitique et abordé le rôle des législations parlementaires dans la protection de la diversité, ainsi que les moyens de renforcer le dialogue interreligieux comme outil de prévention des conflits.

Aussi, le Royaume est l'un des contributeurs "les plus actifs" aux opérations de maintien de la paix des Nations-unies, tant au niveau militaire et sécuritaire, qu'en matière de soutien logistique et de formation, a-t-elle souligné, rappelant la participation marocaine à des missions telles que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), la Mission de l'ONU pour la stabilisation en république démocratique du Congo (MONUSCO) et la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD).

Le Maroc œuvre activement à la résolution pacifique des conflits, notamment en Libye et dans la région du Sahel, a fait savoir la parlementaire, ajoutant que le parlement marocain contribue à la promotion de la sécurité commune et humaine à travers des lois renforçant la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, et la ratification d'accords in-

ternationaux de sécurité collective. Il œuvre, en outre, à la protection des droits fondamentaux à travers des législations garantissant la santé, l'éducation et la protection sociale, à l'instar du régime de couverture médicale obligatoire et de la réforme du système éducatif, a-t-elle relevé.

Concernant l'intelligence artificielle et son impact sur la démocratie et les droits humains, le parlement travaille, à travers un groupe de travail thématique, sur l'élaboration d'un cadre législatif pour réguler l'usage de l'IA afin qu'il soit respectueux des droits fondamentaux et des principes démocratiques, a-t-elle noté.

Par ailleurs, le Maroc poursuit ses engagements en matière de climat et de développement durable et dispose d'un arsenal juridique qui comprend plusieurs lois, notamment la loi sur les énergies renouvelables et celle la loi relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, a précisé la parlementaire.

La 150^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), qui s'est tenue du 05 au 09 avril à Tachkent, en Ouzbékistan, a pour thème général "L'action parlementaire en faveur du développement social et de la justice sociale".

Le Maroc élu à la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'Homme de l'UIP

Le Maroc a été élu mardi, en la personne de Kamal Ait Mik, membre du bureau de la commission permanente de la démocratie et des droits de l'Homme, l'une des quatre importantes commissions de l'Union interparlementaire (UIP). Kamal Ait Mik, membre de la Chambre des conseillers, a été élu à l'unanimité au bureau de cette commission, représentant le groupe géopolitique arabe, et ce dans le cadre de la 150^e assemblée de l'UIP.

L'élection du Marocain Ait Mik est "une reconnaissance de son riche apport au sein des différentes structures et organes de l'Union, en particulier au sein de la commission de la démocratie et des droits de l'Homme, où il a présenté d'importantes initiatives et propositions en matière de droits humains", a indiqué le groupe géo-

politique arabe. Le groupe a cité parmi ces initiatives celles visant à garantir le droit à la participation politique des jeunes et des femmes, à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, à combattre la criminalité organisée, à limiter l'incitation à la haine et à la discrimination, à protéger les droits des migrants, à prévenir l'exploitation des enfants dans les conflits armés et à mettre un terme à leur enrôlement, et à permettre aux groupes vulnérables de jouir de leurs droits économiques et d'une protection sociale complète et durable.

Ces initiatives avaient permis au conseiller Ait Mik d'être élu en 2023 à Manama, membre du bureau du Forum des jeunes parlementaires, représentant le groupe géopolitique arabe.

Lors de cette 150^e assemblée, il a été nommé rapporteur du Forum des jeunes

parlementaires chargé d'élaborer un rapport sur le projet de résolution qui sera adopté par la Commission de la Démocratie et des droits de l'Homme lors de la 151^e assemblée qui aura lieu en octobre prochain à Genève.

Dans une déclaration à la MAP, M. Ait Mik a indiqué que sa présence au bureau du Forum des jeunes parlementaires lui a montré comment le "Maroc a été toujours cité comme exemple en matière de respect des droits de l'Homme et de promotion des principes de la démocratie et des fondements de l'Etat de droit". "Au sein de cette commission, je compte montrer davantage l'image d'un Maroc respectueux de ses engagements internationaux", a-t-il dit, soulignant que le Royaume, qui a présidé le conseil des droits de l'Homme des Nations unies et le Conseil de paix et de sécurité à

l'Union africaine, est "une meilleure référence qui peut servir aux parlements du monde pour façonner et revivifier de nouvelles normes en matière de démocratie et de droits humains dans un monde qui vit de grands bouleversements".

Créée en 1889, l'UIP se compose de quatre commissions permanentes : la commission permanente de la paix et de la sécurité internationale, la commission permanente du développement durable, la commission permanente de la démocratie et des droits de l'Homme et la commission permanente des affaires des Nations unies. Outre l'assemblée, le conseil directeur, le comité exécutif et le secrétariat, l'Union comprend aussi le forum des femmes parlementaires, le forum des jeunes parlementaires, trois comités, un sous-comité des finances et six groupes.

George Arthur Forrest : *Si le Maroc veut nourrir sa population, il doit développer une agriculture qui réponde à ses besoins*

Un agriculteur africain, George Arthur Forrest, s'est rendu à Paris pour défendre sa thèse exposée dans un livre intitulé «L'Afrique peut nourrir le monde». Pour l'ancien président sénégalais Macky Sall, ce livre est un cri d'espoir pour sortir l'Afrique de l'impasse d'une dépendance alimentaire ancienne et ruineuse.

La sortie de ce livre et sa présentation à Paris ont coïncidé avec le Sommet «Nutrition pour la croissance» («Nutrition for Growth», dit «N4G»), organisé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères les 27 et 28 mars 2025. A cette occasion, la communauté internationale a pris des engagements ambitieux pour relever le défi de la malnutrition sous toutes ses formes. Près de 28 milliards de dollars ont été annoncés en faveur de la nutrition, afin d'atteindre les objectifs de développement durable, témoignant d'une mobilisation exceptionnelle et d'un engagement renouvelé en faveur du multilatéralisme.

Cependant, face aux perturbations géopolitiques croissantes dans le monde, notamment celles influencées par l'administration Trump, quel sera le sort de l'Afrique et de sa sécurité alimentaire ?

Libé : Je voulais parler de votre expérience en Afrique, de votre pays, la République démocratique du Congo, ainsi que de votre livre «L'Afrique peut nourrir le monde». Et là, comment dire... nous sommes face à une grande contradiction. Vous avez constaté que l'Afrique est un continent extrêmement riche, et pourtant, la réalité est décevante : la pauvreté touche toutes les régions d'Afrique. Comment expliquez-vous cette situation ?

George Arthur Forrest : C'est vrai, on dit toujours que l'Afrique est riche mais pauvre. Elle a été voulue ainsi, parfois on a voulu qu'elle reste pauvre. Maintenant, elle doit se prendre en main, et ce sont les dirigeants qui doivent se ressaisir et dire : "Nous devons y aller et encourager les investisseurs à venir et à se développer, à développer le pays, surtout dans l'agro-industrie qui nourrit le monde." Nous ne devons pas nous limiter à encourager uniquement les mines, car tout le monde cherche les mines, mais on oublie que l'agro-industrie est la chose la plus importante dans le monde. La base de tout, c'est de nourrir les gens ; sans cela, nous ne pouvons pas vivre.

Qu'est-ce qui manque aux Africains, à votre avis ? Il y a des terres fertiles et vastes. Il y a une main-d'œuvre jeune. Qu'est-ce qu'il manque aux Africains ?

Comme je disais, on a apporté des aliments pour satisfaire certaines industries européennes. Par exemple, au Sénégal, on a apporté le blé et le riz. On a fait la même chose dans d'autres pays africains. On a perdu tout ce qui était bon au niveau local, mais ces produits ont disparu. Il faut revenir vers ces aliments de base. Je crois que c'est ça le principal. Par exemple, nous fai-

sons du maïs au Congo et du blé pour produire des biscuits. Pourquoi ne pas mettre tous ces produits en marché localement ?

Chez nous, il y a des espaces. On peut cultiver du riz. Mais nous devons cultiver du riz parce que les gens en ont besoin, pas seulement pour les autres, mais pour la masse. J'estime que la population doit revenir à sa nourriture de base, qui est très bonne.

A votre avis, c'est la dépendance de l'agriculture africaine aux besoins des autres. Par exemple, en Europe, prenons le cas du Maroc. C'est un pays qui importe des céréales dont il a besoin, mais il exporte beaucoup de tomates, d'avocats, de melons et d'autres produits agricoles qui répondent aux besoins du marché européen. Cela signifie que c'est une agriculture qui ne répond pas aux besoins locaux.

Elle répond aux besoins de certaines personnes, mais pas à ceux de la majorité de sa population. Si le Maroc veut nourrir sa population, il doit développer une agriculture qui répond à ses besoins. Le Maroc est un grand pays agricole ; il peut le faire car c'est un pays qui a les moyens et qui réalise beaucoup de projets en Afrique. Il est capable de développer des produits à l'exportation tout en produisant ceux qui sont nécessaires à sa population.

Votre livre "L'Afrique peut nourrir le monde", vous êtes quand même optimiste ? Vous



disiez que l'avenir, ce sera l'Asie et l'Afrique, puisque ce sont des continents qui ont des terres fertiles et une population jeune. C'est beaucoup de potentiel pour l'avenir.

Ils ont des terres fertiles et une population jeune, une main-d'œuvre jeune et nécessaire pour l'agriculture. Tout se trouve en Afrique. En Europe, il n'y a plus personne qui veut travailler. Donc, qu'est-ce qui reste comme espace

pour l'Europe ? C'est le partenariat avec l'Afrique. Tout se trouve en Afrique. C'était le partenariat privilégié avec l'Afrique qui peut les sauver. Mais l'Europe n'a pas encore compris cela. Les Européens n'ont pas compris beaucoup de choses. Si on prend en compte la situation géopolitique aujourd'hui, on est dans un monde compliqué.

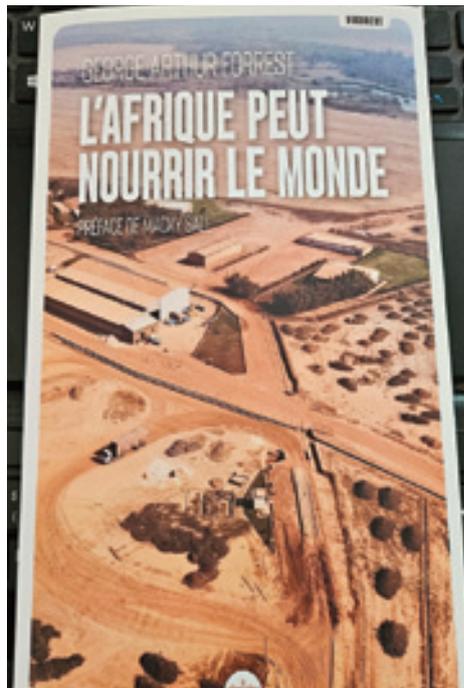
D'accord, ma dernière question serait : est-ce que vous connaissez l'expérience d'un pays africain, le Maroc ? Il y avait le plan vert, puis en 2020, Génération Green, c'est-à-dire que les Marocains ont essayé plusieurs programmes pour s'en sortir et procéder à une agriculture qui puisse répondre leurs besoins. Que pensez-vous de cette expérience ?

Vous savez, ils peuvent le faire et réaliser leur programme, mais c'est en tirant les leçons de leurs échecs qu'on trouve les solutions. Donc, ils vont finir par trouver des solutions. Ils en ont déjà trouvés. Et nous aussi, nous avons eu des échecs, et ce sont des leçons.

Comment voyez-vous l'avenir de votre pays, le Congo démocratique, avec toutes les difficultés et la guerre aujourd'hui ?

C'est un pays qui a un potentiel énorme. C'est un grand pays. Je leur fais confiance. Ils ont un avenir.

Paris : Youssef Iahli



Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

GRACIEUSE	S'ENTEND MAL	NEIGE		TROMPE EN ROUTE	BÊTE À DORMIR	CLAPET		PIGE EN APNÉE		PARI SUR UN TRI
						CLOQUE				
						BRODE				
LECTURE D'AVENIR						PRÊTE-NOM			À PEINE FAITES	
			SILENCE	CARDIN-AUX		DRAME NIPPON		NEON		
								SUBITE		
RAPACE						RÂPER				
CLÉBARDS						SUPPLIA				
ENTRÉES DE VASSEAU										
LETTRES DE CONAN				MALHEUR						
				ASSOMÉ						
BOIS DUR					PORTION DE COURBE	APPARENCE		CUBE		CE QU'IL FAUT
CUBE										
		MARSUPIAL						EN BASALTE		
		TALUS						NOTE		
HOMME D'ÉTAT CHINOIS				EN RODAGE		LITHIUM			LIQUIDE	
				ARTICLE		PINGRE				
ADOUCCISSANTS										
RELEVÉ					QUARTIER DE KABOUL			ROULÉE		
LA FIN DES HARICOTS				CONNU		RÈGLE PLATE			LETTRES D'ÉZRA	

Solution mots flechés d'hier

FLAP	ÇA SE COMPTE EN	ON PEUT CHIFFER	ZI	COOL	É	NOUVEAU	PIRE	A	CHANCE AU	ÇA	BANQUE
		UNE ÉCART		PARLANT		VENTIF			ZEUS		
BLANCHISSANT	NON	LIEU				PETIT CUBE					OC
TÊTE DE TIGRE	FTI	TRA									IDEUR
POUR LEVÉ	E	G									T
	A	L									T
		L									S
	P	I									E
		G									I
		I									S
		B									E
	F	L									S
	E	L									E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Aïme Bouahy
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Anika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafer

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halali
Mariama Farfi
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelouacim Warrach

Secrétariat
Azenaa Tabaa

Photographe
Ahmed Larabi

Correspondants
Ahmedou El Katab (Labyouse)
Abdelali Khalilad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahucan
Khalil Berrouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2365 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gaba

Mouza El Youssef
Leïla Baghdadli
Latifa Moxarib
Rkia Ait Dahanen
Silvan Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

الحرث
oJd
MAROC

2017
www.ojtd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3										
4			■		■					
5		■						■		
6			■			■			■	
7				■			■			
8										
9		■								■
10							■			

HORIZONTALEMENT

- 1- Ménestral
- 2- Obtinsé - Bison d'Europe
- 3- Retardent
- 4- Ile de France - Soutenu
- 5- Mot savant - Etain
- 6- Montré les dents - Clé de sons - Arçon
- 7- Ville du Japon - Post-scriptum - Mois à fleurs
- 8- ténebreux
- 9- Ecarte
- 10- Opiniâtre - Existe

VERTICALEMENT

- 1- Un mal fou...
- 2- Course - Equivalence
- 3- Service fiscal - Erroie
- 4- Façonner - Fric
- 5- Ouverte - Continua
- 6- Aujourd'hui Taret - Confé au sol
- 7- Démentir
- 8- Cours d'eau - Affable
- 9- Récipients - Grisons
- 10- Se répercut

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	R	B	I	L	L	A	R	D
2	H	U	E	E	S	■	E	R	I	E
3	A	R	A	L	■	C	T	M	■	L
4	M	A	L	■	A	R	T	E	R	E
5	B	L	I	S	T	E	R	■	U	T
6	R	■	S	E	R	V	E	U	S	E
7	A	V	A	L	E	E	■	V	E	R
8	N	A	I	S	■	E	R	E	■	E
9	L	I	T	■	U	S	U	E	L	■
10	E	N	■	O	N	■	A	S	E	R

Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
8	4		2	6					3	7	8		9				6	
9	7							4		6			1	5				
		2	3	4		9	8					3		4	8			
			8					9	7	6	8	4						
				9	8	1				2					4			
2	6							3					3		1	5		
		6	1		2	7	4			4	8	7						
5								3	2			6	1				3	
				7	6			5	8	7		2	4		5	1		
Difficile									Expert									
6			9	5		7							7		5	9		
	3							9	2	5		3	4					
9		2								1							6	
1		7	6			4			7			3					8	
		9		5		4		2		4							7	
			5			7	8	1	5			8					2	
								1	3	1							8	
	7							8				6	5				9	3
									4	9	8							

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
4	5	1	8	2	9	6	3	7	9	1	8	3	2	5	7	6	4
3	8	2	5	7	6	1	4	9	6	3	4	9	1	7	8	5	2
6	9	7	3	1	4	8	2	5	7	5	2	4	8	6	9	1	3
9	2	3	7	5	8	4	6	1	4	8	7	2	5	3	6	9	1
7	6	8	2	4	1	5	9	3	5	9	3	8	6	1	4	2	7
5	1	4	6	9	3	2	7	8	1	2	6	7	4	9	5	3	8
8	7	5	9	6	2	3	1	4	2	7	9	5	3	8	1	4	6
1	3	6	4	8	7	9	5	2	8	4	1	6	9	2	3	7	5
2	4	9	1	3	5	7	8	6	3	6	5	1	7	4	2	8	9
Difficile									Expert								
4	1	9	3	2	8	5	6	7	2	5	8	3	9	6	4	1	7
7	6	8	9	5	4	3	2	1	6	1	9	8	4	7	5	3	2
3	2	5	1	6	7	8	4	9	4	3	7	1	2	5	8	6	9
2	5	1	7	4	3	6	9	8	1	2	3	9	7	8	6	4	5
8	4	6	5	1	9	7	3	2	8	7	5	4	6	3	9	2	1
9	7	3	6	8	2	1	5	4	9	6	4	2	5	1	7	8	3
6	9	4	8	3	1	2	7	5	3	9	6	5	8	2	1	7	4
1	3	2	4	7	5	9	8	6	7	4	1	6	3	9	2	5	8
5	8	7	2	9	6	4	1	3	5	8	2	7	1	4	3	9	6

Economie

Maroc-Jordanie

Mémorandum d'entente pour renforcer la coopération en matière d'investissement et de développement

Un mémorandum d'entente visant à établir des partenariats en matière d'investissement et de développement entre le Maroc et la Jordanie a été signé, mardi à Amman, par le directeur général de la Caisse de dépôt et de Gestion (CDG), Khalid Safir, et le président du Fonds jordanien des investissements de la sécurité sociale, Ezzeddine Kanakrieh.

S'exprimant à cette occasion, M. Safir a indiqué que ce mémorandum représente une nouvelle étape vers la mise en œuvre des dispositions du partenariat bilatéral dans les domaines prioritaires, notamment l'étude des opportunités d'investissement et de développement dans les deux pays, ainsi que l'échange d'informations pour renforcer la coopération et le financement des projets d'investissement et de développement.

Il s'agit également de la promotion de l'échange d'expertises, des visites, de la coopération technique et de la formation, ainsi que la participation conjointe à des conférences internationales et à des réunions périodiques en vue de discuter de divers sujets et opportunités d'investissement, rapporte la MAP.

M. Safir a également présenté l'expérience de la CDG en matière de contribution au développement durable au Maroc, mettant en avant



son rôle central dans la mobilisation de l'épargne nationale et son orientation vers des projets à fort impact économique et social, ainsi que sa grande expérience dans les domaines de la finance, de l'immobilier, de l'infrastructure et du développement, faisant ainsi de cette institution un acteur stratégique de développement et de mise en œuvre des grandes politiques publiques.

Il a par la même occasion réitéré la volonté de la CDG d'aller de l'avant dans la réalisation des objectifs de ce mémorandum, partant de "la conviction de l'importance de renforcer la coopération économique et d'encourager l'investissement entre les pays arabes, en particulier entre la Jordanie et le Maroc, conformément aux liens historiques établis entre les deux pays".

Pour sa part, M. Kanakrieh a mis l'accent sur l'importance de ce partenariat qui intervient à un moment

où la région vise à renforcer sa stabilité économique et faire face aux défis à travers les investissements.

Ce mémorandum représente une vision globale qui dépasse le cadre traditionnel de la coopération bilatérale pour établir un système participatif basé sur la complémentarité, a-t-il poursuivi, soulignant que la concrétisation du concept d'"investissement à impact" nécessite des partenariats institutionnels solides qui contribuent à la création d'une valeur ajoutée économique et sociale.

De son côté, le président du conseil d'investissement, Umayya Toukan, a souligné que cette coopération constitue un exemple concret de l'esprit d'intégration arabe, basé sur la réalisation d'intérêts communs visant à renforcer les relations d'investissement, à stimuler la croissance dans les secteurs à valeur ajoutée et à soutenir l'économie réelle dans les deux pays.

Le Fonds d'investissement de la sécurité sociale (Social Security Investment Fund-SSIF) est l'un des plus importants fonds d'investissement du Royaume de Jordanie, avec des réserves dépassant 16 milliards de dinar jordanien (environ 23 milliards de dollars). Il investit dans des secteurs stratégiques tels que la banque, l'énergie, l'exploitation minière, les télécommunications, le tourisme, les produits pharmaceutiques, l'agriculture et l'investissement immobilier.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Maroc en Jordanie, Fouad Akhrif, du Directeur Général de la Branche Épargne - Prévoyance à la CDG, Mohamed Ali Bensouda, du directeur du pôle Coopération et Affaires Internationales à la CDG, Adnane El Fassi, et de l'Ambassadrice du Royaume Hachémite de Jordanie au Maroc, Mme Jumana Ghunaimat.



Une nouvelle étape vers la mise en œuvre des dispositions du partenariat bilatéral dans les domaines prioritaires

Dakhla: interdiction de la récolte et de la commercialisation de palourdes et huîtres issus de Boutalha et Duna Blanca

Le secrétariat d'Etat chargé de la Pêche maritime a annoncé, mardi, l'interdiction de la récolte et la commercialisation de la palourde issue de la zone conchylicole classée Boutalha nord 1 (zone Palourde) et des huîtres au niveau des zones Boutalha Nord 2 (zone huître) et Duna Blanca (zone huître) relevant de la circonscription maritime de Dakhla, et ce jusqu'à épuration totale du milieu. "Les résultats d'analyses effectuées par l'Institut national de recherche hconchylicoles classées Boutalha nord 1 (zone Palourde) Boutalha Nord 2 (zone huître) et Duna Blanca (zone huître) relevant de la circonscription maritime de Dakhla, dénotent la présence de toxines

marines dans la palourde de Boutalha nord 1 et les huîtres de Boutalha Nord 2 et Duna Blanca à des teneurs dépassant les normes admises", indique le secrétariat d'Etat chargé de la Pêche maritime dans un communiqué.

En conséquence, il est recommandé aux consommateurs de ne s'approvisionner qu'en produits conditionnés, portant les étiquettes sanitaires d'identification et commercialisés dans les points de vente autorisés (marchés officiels).

Les coquillages colportés ou vendus en vrac ne présentent aucune garantie de salubrité et constituent un danger pour la santé publique, avertit le communiqué.

Bank Al-Maghrib participe à la 13^{ème} édition de Global Money Week

Bank Al-Maghrib (BAM) a annoncé, lundi, sa participation à la 13^{ème} édition de la semaine internationale de l'éducation financière (Global Money Week) qui se déroule du 07 au 20 avril 2025.

"Bank Al-Maghrib organisera dans son réseau d'agences à travers tout le Royaume, une série de sessions de formation et de sensibilisation destinées aux élèves issus d'établissements scolaires situés aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les stagiaires des instituts de formation professionnelle bénéficieront également de ces sessions", indique

un communiqué de la Banque centrale. En outre, poursuit la même source, des cadres de BAM se déplaceront dans les établissements scolaires et universitaires pour échanger avec les élèves et les étudiants autour des principes fondamentaux du secteur bancaire et financier, afin de sensibiliser à l'importance d'une gestion financière saine et éclairée. Pour rappel, lors de l'édition 2024 de Global Money Week, Bank Al-Maghrib a organisé plus de 400 sessions de formation qui avaient bénéficié à plus de 20.000 bénéficiaires.

Abou Dhabi

L'AMDIE désignée meilleure agence de promotion de l'investissement dans la région MENA

L'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) a décroché le prix de la meilleure agence de promotion de l'investissement dans la région MENA, ainsi que le trophée du "Partenaire Gold", lors de la cérémonie de remise des prix de l'Annual Investment Meeting (AIM-2025), qui se tient actuellement à Abou Dhabi.

Cette distinction prestigieuse constitue une reconnaissance internationale des réformes stratégiques menées sous le leadership éclairé de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en vue de consolider le positionnement du Maroc comme destination compétitive, fiable et tournée vers l'avenir pour les investissements.

Elle témoigne également du rôle crucial de l'AMDIE en

matière d'attraction, de promotion et de mise en œuvre des projets d'investissements étrangers à fort potentiel dans le Royaume.

La remise de ce prix a eu lieu en marge de la 14^e édition de l'AIM, qui s'est ouverte lundi sous le thème "Feuille de route vers l'avenir de l'investissement mondial : une nouvelle orientation pour un système mondial équilibré". Le Maroc y est représenté par une délégation conduite par le ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Karim Zidane, rapporte la MAP.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de la Vision Royale visant à renforcer la position du Royaume sur la scène internationale et à attirer des investissements à forte valeur

ajoutée dans des secteurs stratégiques porteurs.

En parallèle, le Royaume est représenté au salon international organisé lors de ce sommet, à travers un pavillon national placé sous l'égide de l'AMDIE, dans le but de mettre en avant l'offre marocaine et les opportunités d'investissement dans plusieurs secteurs prioritaires.

Ce sommet, qui représente l'un des grands rendez-vous de l'investissement à l'échelle mondiale, se poursuit jusqu'au 9 avril, avec la participation de plus de 12.000 personnes issues de 180 pays, notamment des chefs d'État, des ministres, des gouverneurs de banques centrales, des dirigeants de places boursières, ainsi que d'importants investisseurs et institutions financières internationales.



Cette rencontre constitue une plateforme multidimensionnelle pour le dialogue et l'échange d'expertises autour de questions stratégiques, couvrant notamment l'économie numérique, l'industrie, le com-

merce international, l'entrepreneuriat, l'énergie, les infrastructures, les biotechnologies et les technologies médicales, ainsi que d'autres secteurs clés dans la cartographie mondiale de l'investissement.

Port de Tarfaya

Hausse de 311% des débarquements de la pêche côtière et artisanale à fin février

Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale au port de Tarfaya ont atteint 5.792 tonnes (T) à fin février dernier, soit une hausse spectaculaire de 311% par rapport à la même période de l'année 2024 (1.411 T), selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces produits débarqués au même port a progressé de 80% pour se chiffrer à 112,93 millions de dirhams (MDH) à fin fé-

vrier 2025, contre 62,77 MDH, durant la même période de l'année précédente, a précisé l'ONP dans son rapport relatif aux statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les débarquements des poissons pélagiques au niveau de cette plateforme portuaire ont également affiché durant les deux premiers mois de l'année en cours, une augmentation 2.015% à 4.033 T (13,96 MDH), contre 191 T (1,21 MDH) durant la même pé-

riode de l'année écoulée, rapporte la MAP.

Les débarquements des poissons blancs ont, aussi, augmenté de 58% à fin février dernier à 780 T, pour une valeur de plus de 13,34 MDH, contre environ 8,79 MDH/ 493 T en glissement annuel. Concernant les débarquements des céphalopodes, ils ont progressé de 36% atteignant 976 T, générant des recettes de 85,53 MDH (+63%).

Quant aux débarquements des

crustacés, ils ont connu une baisse de 60% (4 T), générant des revenus de 95.000 dirhams (-46%).

Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 67.644 T à fin février 2025, en baisse de 27% par rapport à la même période une année auparavant. En valeur, ces débarquements ont enregistré une hausse de 13% à plus de 2,29 milliards de dirhams (MMDH).

Inauguration à l'UNESCO de l'exposition "Le Maroc: Tradition d'Ouverture et de Paix"

L'exposition "Le Maroc: Tradition d'Ouverture et de Paix", mettant en relief la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel marocain, a été inaugurée, mardi au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) à Paris.

Tenue en marge de la 221^{ème} session du Conseil exécutif de l'UNESCO, "cette exposition offre l'occasion de découvrir de plus près, à travers des ateliers vivants et une exposition muséale d'anciens objets d'artisanat, un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération par des artisans marocains, porteurs de valeurs identitaires ancrées dans l'histoire du Royaume du Maroc, imprégné d'une longue tradition d'ouverture et de paix", a souligné, lors de la cérémonie d'inauguration, l'ambassadeur-délégué permanent du Royaume du Maroc auprès de l'UNESCO, Samir Addahre.

Cette tradition marocaine singulière, a-t-il poursuivi, se trouve aussi reflétée à travers une exposition d'oeuvres d'art et de différents éléments du patrimoine culturel marocain inscrits sur les listes de l'UNESCO.

L'ambassadeur a également fait observer que "la richesse de la culture et de la créativité artistique marocaine s'exprime ainsi dans toute sa splendeur dans cette exposition qui met également en valeur la tradition d'hospitalité séculaire marocaine qu'incarnent les différentes formes de cérémonies marocaines où le thé à la menthe et tout le patrimoine culinaire ancestral marocain contri-



buent amplement à leur rayonnement".

Dépositaires d'un héritage qui plonge ses racines dans la culture à la fois africaine, amazighe, arabo-musulmane, hassanie, juive, andalouse et méditerranéenne, "les Marocains partagent fièrement au quotidien une tradition d'ouverture et de paix comme un atout pour l'avenir de leur pays, avec ses douze régions contribuant à enrichir sa diversité culturelle marocaine", a souligné M. Addahre.

A travers cette exposition, "le Maroc montre que le patrimoine culturel ne se réduit pas à un héritage du passé, mais reste une force vivante qui favorise la compréhension mutuelle et construit la paix dans l'esprit des peuples, ouvrant la voie à un avenir de respect, de diversité et d'harmonie", a indiqué, de son côté, le sous-directeur général pour la culture à l'UNESCO, Ernesto Ottone Ramirez.

Ce dynamisme, a-t-il souligné, se

reflète dans ses trésors notamment "des médinas médiévales de Fès et Marrakech aux paysages désertiques de l'Anti-Atlas, en passant par les vestiges romains de Volubilis et le patrimoine historique et moderne de Rabat, chaque site porte une histoire unique".

Et de faire observer que le Maroc a longtemps été un carrefour de civilisations, où des traditions riches et diversifiées se sont transmises de génération en génération. "De l'art poétique du Malhoun aux rythmes spirituels des Gnawas, des subtilités de la calligraphie arabe aux traditions du Moussem de Tan-Tan, chaque élément raconte une histoire de tolérance, d'identité, de continuité et d'échange", a-t-il indiqué.

"Ensemble, ils forment une harmonie unique, où traditions locales et influences extérieures se mêlent, les différences se rencontrent et s'enrichissent, illustrant la beauté d'un patrimoine vivant et uni", a poursuivi M. Ottone Ramirez.

Pour sa part, Rachid Mestfa, chef de division de la coopération au ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que cette exposition met en avant le patrimoine et la culture du Royaume à travers un programme riche élaboré par le ministère.

Ce programme, a-t-il précisé, comprend plusieurs volets, notamment des expositions artistiques sur le patrimoine culturel matériel et immatériel national inscrits sur les listes de l'UNESCO, et la projection de plusieurs films documentaires, abordant la richesse et la diversité du patrimoine marocain dans ses composantes amazighe, arabe et andalouse.

Le président de la Chambre d'Artisanat de la région de Rabat-Salé-Kénitra, Abderrahim Zemzami, a, quant à lui, relevé que plusieurs artisans, venus des douze régions du Royaume, prennent part à cet événement, représentant des savoir-faire emblématiques marocains tels que le zellige, le caftan, le cuir ou encore le tapis.

L'objectif, selon lui, est de rassembler en un seul espace les expressions les plus représentatives de l'identité artisanale marocaine, afin d'offrir aux visiteurs un aperçu authentique de la richesse et de la diversité de la culture marocaine.

Dans une atmosphère agrémentée de rythmes de musique marocaine, les visiteurs de l'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 11 avril, ont également été invités à découvrir le riche patrimoine de la gastronomie marocaine.

Vernissage de l'exposition "De l'écriture à la peinture" de Tahar Benjelloun

Le vernissage de l'exposition "De l'écriture à la peinture" de Tahar Benjelloun a eu lieu, mardi, au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat.

Cette exposition rétrospective, qui se poursuit jusqu'au 30 juin prochain, célèbre le talent littéraire et pictural de Tahar Benjelloun et met en lumière une quarantaine de ses œuvres récentes, accompagnées d'une sélection précieuse de manuscrits provenant d'une dizaine de ses romans les plus marquants.

Placée sous le commissariat de Abdelaziz El Idrissi et Boubker Temli, l'exposition offre aux visiteurs "une immersion dans l'univers de Tahar Ben Jelloun, où l'art et la littérature se rencontrent pour révéler les facettes lumineuses du monde", selon les organisateurs.

Lors d'une conférence de presse organisée à cette occasion, le président de la Fondation nationale des Musées, Mehdi Qotbi, a exprimé ses vifs remerciements à l'ensemble des partenaires ayant œuvré pour le succès de cette exposition, notant que le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat "accueille avec joie l'artiste Tahar Benjelloun qui peint des livres et écrit des tableaux".

M. Qotbi a souligné que cette exposition met en lumière "une palette de couleurs profondément ancrées dans l'âme du Royaume du Maroc, un pays célébré dans les œuvres d'artistes de renom comme Eugène Delacroix et Henri Matisse".

Pour sa part, Tahar Benjelloun a affirmé avoir été influencé dès son jeune âge par la peinture, avant même de se

pencher sur la lecture et l'écriture, faisant remarquer que son enfance passée à Fès et Tanger, a profondément inspiré l'éveil de sa fibre artistique.

"Je passe de l'écriture à la peinture sans préméditation et la relation entre les deux est à la fois intime et différente", a-t-il précisé, relevant que si ses romans et sa poésie étaient "souvent empreints de la douleur du monde", la peinture lui a offert l'opportunité d'exprimer "la lumière de ce même monde, une dimension essentielle de son identité".

De son côté, le co-commissaire de l'exposition, Abdelaziz El Idrissi, a souligné que cette manifestation met en lumière la riche trajectoire de Tahar Benjelloun, à la fois artiste, journaliste, romancier et poète, rappelant le lien profond que ce dernier entretient avec la

peinture, en tant que critique d'art et ami d'artistes.

Selon M. El Idrissi, l'une des spécificités de la création artistique dans les pays arabes réside dans cette culture à la fois transversale et encyclopédique, où les artistes "peuvent passer de l'écriture à la peinture et vice-versa".

Cette immersion artistique est essentielle pour mieux cerner la création chez un écrivain ou un artiste contemporain, a-t-il fait remarquer.

Membre de la prestigieuse Académie Goncourt depuis 2008, Tahar Benjelloun est l'un des écrivains francophones dont les œuvres littéraires sont les plus traduites dans le monde. Depuis plus d'une décennie, il explore le domaine de la peinture marquant ainsi sa polyvalence artistique.

19^{ème} édition du Prix Cheikh Zayed du Livre

Deux Marocains primés à Abou Dhabi

Deux chercheurs marocains Saïd El Aouadi et Latifa Labsir ont été primés du Prix Cheikh Zayed du Livre dans sa 19^e édition, ont annoncé mardi les organisateurs.

Saïd El Aouadi a été primé dans la catégorie Arts et études critiques, pour son livre "La nourriture et la parole : Fouilles rhétoriques et culturelles dans le patrimoine arabe", alors que Latifa Labsir a remporté le prix dans la catégorie Littérature pour enfants et jeunes pour son ouvrage "Taïf Sabiba".

En littérature, le prix a été attribué à Hoda Barakat (Liban-France) pour son roman "Hind ou la plus belle femme du monde", alors que dans la section Traduction, l'Italien Marco Di Branco a été distingué pour sa traduction en anglais de l'œuvre Orosius de Paulus Orosius.

Dans la catégorie Contribution au développement des nations, le professeur émirati Mohammed Bechari a été récompensé pour son ouvrage "Le droit de lutter : perspectives sur les droits des femmes musulmanes".

Le chercheur britannique Andrew Peacock a reçu le prix dans la catégorie Culture arabe dans d'autres langues pour son livre "Culture littéraire arabe en Asie du Sud-Est aux XVIII^e et XVIII^e siècles", tandis que Ra-



sheed Alkheyoun (Irak/Royaume-Uni) a obtenu le prix dans la catégorie Édition de manuscrits arabes, pour son édition critique de l'ouvrage "Nouvelles des femmes".

Par la même occasion, Haruki Murakami, célèbre romancier japonais, a été désigné Personnalité culturelle de l'année pour son œuvre qui a eu un impact littéraire mondial, bien au-delà du Japon, en

contribuant au dialogue entre les cultures et les civilisations.

La cérémonie de remise des prix aura lieu le 28 avril à l'initiative du Centre de la langue arabe en marge de la 34^e Foire internationale du livre d'Abou Dhabi.

La 19^e édition du Prix Cheikh Zayed du Livre a enregistré un nombre important de candidatures avec plus de 4.000 dossiers provenant de 75 pays, dont 20 États arabes.

Enseignement de la langue amazighe

L'IRCAM organise une "résidence des créateurs éducatifs"

L'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) a organisé, mardi à Rabat, "une résidence pour les créateurs éducatifs" dédiée à l'élaboration des ressources numériques pour l'enseignement de la langue amazighe.

Encadrée par des chercheurs du Centre de la recherche didactique et des programmes pédagogiques (CRDPP) relevant de l'IRCAM, ainsi que des experts de la direction des ressources pédagogiques et numériques au ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, cette résidence éducative a pour objectif de contribuer au développement de l'enseignement et de l'apprentissage numériques et d'encourager l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le processus d'enseignement de la langue

amazighe.

Cette résidence de deux jours vise aussi à renforcer les compétences des cadres pédagogiques en termes d'innovation et d'utilisation des ressources numériques, en vue de soutenir et de faciliter le processus éducatif et de contribuer à l'enrichissement de la bibliothèque pédagogique numérique par des contenus numériques innovants.

Dans une allocution de circonstance, le secrétaire général de l'IRCAM, El Houssain Moujahid, a indiqué que l'organisation de cette résidence s'inscrit dans la dynamique que connaît le Maroc en matière de numérisation et de développement des apprentissages, mettant en avant l'engagement de l'Institut dans la mise en œuvre de la "Stratégie Maroc Numérique 2030".

La réalisation des objectifs fixés dans le cadre de cette stratégie nécessite, selon lui, la mutualisation des efforts de l'ensemble des acteurs pour relever les défis liés à sa mise en œuvre en milieu rural, faisant remarquer que l'Institut veille à encourager les initiatives individuelles et collectives destinées à promouvoir la numérisation dans le secteur éducatif.

De son côté, le directeur du CRDPP, Benaïssa Ichou, a mis en avant le rôle clé que jouent les supports audiovisuels dans l'apprentissage et la maîtrise des langues, contribuant au développement des capacités de lecture, d'écriture, d'écoute et d'expression orale, via les applications éducatives qui offrent des ressources numériques spécialisées dans l'enseignement des langues.

Il a, par ailleurs, souligné l'apport des nouvelles technologies en matière de promotion et de développement de la langue amazighe, mettant en avant l'importance de l'intégration des médias interactifs modernes dans le processus éducatif liés à cette langue.

Pour sa part, Kamal Ouqua, chercheur à l'IRCAM, a donné un aperçu sur le processus de sélection des candidatures aux postes d'enseignants créateurs, notant que l'Institut leur adresse plusieurs observations visant à améliorer leurs supports numériques, notamment en matière de respect des droits d'auteur, leur adéquation avec les différents types de supports numériques et leur intégra-

Bouillon de culture

Prix

L'Institut du monde arabe (IMA) à Paris a annoncé le lancement de l'édition 2025 du Prix de la Littérature Arabe.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'à fin juin pour ce prix créé en 2013 par la Fondation française Jean-Luc Lagardère et l'IMA pour distinguer "la création littéraire issue du monde arabe".

Doté de 8.000 d'euros, le Prix de la Littérature Arabe 2025 promet « l'œuvre (roman ou recueil de nouvelles) d'un écrivain originaire de la Ligue arabe, auteur d'un ouvrage écrit en arabe et traduit en français (ou directement écrit en français) et publié à compte d'éditeur entre le 1^{er} septembre 2024 et le 30 septembre 2025 », indique un communiqué de l'IMA.

« La Fondation Jean-Luc Lagardère et l'Institut du monde arabe souhaitent donner une voix aux auteurs arabes en France et promouvoir leurs œuvres dans le paysage culturel français et occidental », explique le communiqué, notant que pour l'édition 2025, le Prix s'attachera à porter « une attention particulière aux œuvres traduites, grâce à une mention (dotée de 2 000 €) attribuée à un traducteur d'une œuvre figurant dans la sélection finale du Prix ».

Les initiateurs invitent les éditeurs qui souhaitent proposer un ouvrage éligible au Prix à présenter leurs candidatures, avant le 30 juin 2025, précisant que la sélection des six à huit ouvrages finalistes sera annoncée début septembre.

Les ouvrages retenus seront départagés par un jury composé d'éminentes personnalités du monde des médias, des arts et de la culture, ainsi que de spécialistes du monde arabe.

En automne 2025, il sera également précédé à la remise du Prix de la littérature arabe des lycéens qui « s'inscrit dans la lignée des engagements de la Fondation Jean-Luc Lagardère, de l'Institut du monde arabe et de l'académie de Versailles en faveur des enjeux d'interculturalité et dans leur volonté d'accompagner les jeunes dans la construction d'un regard sur l'altérité et sur les différentes cultures du monde », ajoute la même source.

Pour la troisième édition de ce Prix, doté de 4.000 €, des élèves de lycées généraux, technologiques et professionnels de l'académie de Versailles seront amenés à voter pour leur ouvrage préféré parmi la sélection finale.

Parallèlement, les lycéens seront invités à participer à des travaux de lecture, d'écriture et à des rencontres avec les auteurs, conclut le communiqué.



Chapitre vingt-septième

On pense que de telles lettres n'étaient point confiées à la poste. La comtesse Mosca répondait de Naples : « Nous avons un concert tous les jeudis, et conversation tous les dimanches ; on ne peut pas se remuer dans nos salons. Le comte est enchanté de ses fouilles, il y consacre mille francs par mois, et vient de faire venir des ouvriers des montagnes de l'Abruzze, qui ne lui coûtent que vingt-trois sous par jour. Tu devrais bien venir nous voir. Voici plus de vingt fois, monsieur l'ingrat, que je vous fais cette sommation.

Fabrice n'avait garde d'obéir ; la simple lettre qu'il écrivait tous les jours au comte ou à la comtesse lui semblait une corvée presque insupportable. On lui pardonnera quand on saura qu'une année entière se passa ainsi, sans qu'il pût adresser une parole à la marquise. Toutes ses tentatives pour établir quelque correspondance avaient été repoussées avec horreur. Le silence habituel que, par ennui de la vie, Fabrice gardait partout, excepté dans l'exercice de ses fonctions et à la cour, joint à la pureté parfaite de ses mœurs, l'avait mis dans une vénération si extraordinaire qu'il se décida enfin à obéir aux conseils de sa tante.

« Le prince a pour toi une vénération telle, lui écrivait-elle, qu'il faut t'attendre bientôt à une disgrâce ; il te prodiguera les marques d'inattention, et les mépris atroces des courtisans suivront les siens. Ces petits despotes, si honnêtes qu'ils soient, sont changeants comme la mode et par la même raison : l'ennui. Tu ne peux trouver de forces contre le caprice du souverain que dans la prédication. Tu improvises si bien en vers ! essaye de parler une demi-heure sur la religion ; tu diras des hérésies dans les commencements ; mais paye un théologien savant et discret qui assistera à tes sermons, et t'avertira de tes fautes, tu les répareras le lendemain. »

Le genre de malheur que porte dans l'âme un amour contrarié, fait que toute chose demandant de l'attention et de l'action devient une atroce corvée. Mais Fabrice se dit que son crédit sur le peuple, s'il en acquérait, pourrait un jour être utile à sa tante et au comte, pour lequel sa vénération augmentait tous les jours, à mesure que les affaires lui apprenaient à connaître la méchanceté des hommes.

Il se détermina à prêcher, et son succès, préparé par sa maigreur et son habit râpé, fut sans exemple. On trouvait dans ses discours un parfum de tristesse profonde, qui, réuni à sa charmante figure et aux récits de la haute faveur dont il jouissait à la cour, enleva tous les cœurs de femme. Elles inventèrent qu'il avait été un des plus braves capitaines de l'armée de Napoléon. Bientôt ce fait absurde fut hors de doute. On faisait garder des places dans les églises où il devait prêcher ; les pauvres s'y établissaient par spéculation dès cinq heures du matin.

Le succès fut tel que Fabrice eut enfin



l'idée, qui changea tout dans son âme, que, ne fût-ce que par simple curiosité, la marquise Crescenzi pourrait bien un jour venir assister à l'un de ses sermons. Tout à coup le public ravi s'aperçut que son talent redoublait ; il se permettait, quand il était ému, des images dont la hardiesse eût fait frémir les orateurs les plus exercés ; quelquefois, s'oubliant soi-même, il se livrait à des moments d'inspiration passionnée, et tout l'auditoire fondait en larmes. Mais c'était en vain que son œil aggroto cherchait parmi tant de figures tournées vers la chaire celle dont la présence eût été pour lui un si grand événement.

Mais si jamais j'ai ce bonheur, se dit-il, ou je me trouverai mal, ou je resterai absolument court. Pour parer à ce dernier inconvénient, il avait composé une sorte de prière tendre et passionnée qu'il plaçait toujours dans sa chaire, sur un tabouret ; il avait le projet de se mettre à lire ce morceau, si jamais la présence de la marquise venait le mettre hors d'état de trouver un mot.

Il apprit un jour, par ceux des domestiques du marquis qui étaient à sa solde,

que des ordres avaient été donnés afin que l'on préparât pour le lendemain la loge de la Casa Crescenzi au grand théâtre. Il y avait une année que la marquise n'avait paru à aucun spectacle, et c'était un ténor qui faisait fureur et remplissait la salle tous les soirs qui la faisait déroger à ses habitudes. Le premier mouvement de Fabrice fut une joie extrême. Enfin je pourrai la voir toute une soirée ! On dit qu'elle est bien pâle. Et il cherchait à se figurer ce que pouvait être cette tête charmante, avec des couleurs à demi effacées par les combats de l'âme.

Son ami Ludovic, tout consterné de ce qu'il appelait la folie de son maître, trouva, mais avec beaucoup de peine, une loge au quatrième rang, presque en face de celle de la marquise. Une idée se présenta à Fabrice : l'espère lui donner l'idée de venir au sermon, et je choisirai une église fort petite, afin d'être en état de la bien voir. Fabrice prêchait ordinairement à trois heures.

Dès le matin du jour où la marquise devait aller au spectacle, il fit annoncer qu'un devoir de son état le retenait à l'archevêché pendant toute la journée, il pré-

cherait par extraordinaire à huit heures et demie du soir, dans la petite église de Sainte-Marie de la Visitation, située précisément en face d'une des ailes du palais Crescenzi. Ludovic présenta de sa part une quantité énorme de cierges aux religieuses de la Visitation, avec prière d'illuminer à jour leur église. Il eut toute une compagnie de grenadiers de la garde, et l'on plaça une sentinelle, la baïonnette au bout du fusil, devant chaque chapelle, pour empêcher les vols.

Le sermon n'était annoncé que pour huit heures et demie, et à deux heures l'église étant entièrement remplie, l'on peut se figurer le tapage qu'il y eut dans la rue solitaire que dominait la noble architecture du palais Crescenzi. Fabrice avait fait annoncer qu'en l'honneur de Notre-Dame de Pitié, il prêcherait sur la pitié qu'une âme généreuse doit avoir pour un malheureux, même quand il serait coupable.

Déguisé avec tout le soin possible, Fabrice gagna sa loge au théâtre au moment de l'ouverture des portes, et quand rien n'était encore allumé. Le spectacle commença vers huit heures, et quelques minutes après il eut cette joie qu'aucun esprit ne peut concevoir s'il ne l'a pas éprouvée, il vit la porte de la loge Crescenzi s'ouvrir ; peu après, la marquise entra ; il ne l'avait pas vue aussi bien depuis le jour où elle lui avait donné son éventail. Fabrice crut qu'il suffoquerait de joie ; il sentait des mouvements si extraordinaires, qu'il se dit : Peut-être je vais mourir ! Quelle façon charmante de finir cette vie si triste ! Peut-être je vais tomber dans cette loge ; les fidèles réunis à la Visitation ne me verront point arriver, et demain, ils apprendront que leur futur archevêque s'est oublié dans une loge de l'Opéra, et encore, déguisé en domestique et couvert d'une livrée ! Adieu toute ma réputation ! Et que me fait ma réputation !

Toutefois, vers les huit heures trois quarts, Fabrice fit effort sur lui-même ; il quitta sa loge des quatrièmes et eut toutes les peines du monde à gagner, à pied, le lieu où il devait quitter son habit de demilivré et prendre un vêtement plus convenable. Ce ne fut que vers les neuf heures qu'il arriva à la Visitation, dans un état de pâleur et de faiblesse tel, que le bruit se répandit dans l'église que M. le coadjuteur ne pourrait pas prêcher ce soir-là. On peut juger des soins que lui prodiguèrent les religieuses, à la grille de leur parloir intérieur où il s'était réfugié. Ces dames parlaient beaucoup ; Fabrice demanda à être seul quelques instants, puis il courut à sa chaire. Un de ses aides de camp lui avait annoncé, vers les trois heures, que l'église de la Visitation était entièrement remplie, mais de gens appartenant à la dernière classe et attirés apparemment par le spectacle de l'illumination. En entrant en chaire, Fabrice fut agréablement surpris de trouver toutes les chaises occupées par les jeunes gens à la mode et par les personnalités de la plus haute distinction.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'OUAD
AMILLI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :
OA/06/2025

Le lundi 05 mai 2025 à dix (10) heures, il sera procédé au siège de la Commune d'Ouad Amilli à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour la bastucule déléguée de Pont bastucule à Ouad Amilli-province de Taza -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau des patrimoines de ladite Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille (10.000,00) Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de chapitre 3 de cahier de charge.

Les concurrents peuvent :

port papier dans le bureau d'ordre de la commune;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la commune ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par chapitre 3 de cahier de charge.

N° 2123/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE HRARA
CAIDAT MOUL BERGUI
COMMUNE MOUL
BERGUI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 01/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 08/05/2025 à 11h00 il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune de Moul Bergui, à l'ouverture des plis relatifs à La construction d'un mur de clôture pour la ci-

metierensis au douar laâbâte à la Commune territoriale Moul Bergui province safi region marrakech safi

Le dossier de l'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : 4200,00 DH (quatre mille deux cent dix-neuf dirhams et 00 cts TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent envoyer les dossiers par courrier électronique via le portail des marchés publics = www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 2124/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA
-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE
DE SETTATANOUBIA
CAIDAT DE GUISSER
COMMUNE DE GUISSER
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°05/2025

Le 06/05/2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de GUISSER, centre de SETTAT à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : La Gestion déléguée du souk hebdomadaire de la Jama de Guisser relative à la réalisation des travaux complémentaires Du souk de la commune de Guisser.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 400 000,00dhs (quatre cent mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 34 000 000,00dhs TTC (Trente-quatre millions dirhams) TTC.

* 200 000,00 dhs estimation prévisionnel d'Exploitation mensuelle du souk hebdomadaire.

* 10 000 000,00 dhs estimation prévisionnel pour l'investissement.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 28/04/2025 à 11h. Point de départ : le siège de la commune de Guisser.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2125/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
21/AOP/OPSR-ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 06/05/2025 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

PRESTATIONS DE CONTRÔLE ET D'APPROBATION DES ETUDES ET PLANS D'EXECUTION ET SOIN DES TRAVAUX ET FOURNITURES AU PORT D'ESSAOUBRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de 09 Mai 2014. Tous les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **6 000,00 SIX MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations habitée par le maître d'ouvrage est de : **200 000,00 TTC**
DEUX CENT DEUX MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES

Le contenu, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique à partir du site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué chargé de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1442-23 du 4 Juin 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP : 050517000 (DU PORT DE SAFI ET REGION) Tél. 05 24 94 42 29 - 05 24 94 29 02 - 05 24 94 42 31 Fax : 05 24 94 42 34

N° 2120/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
22/AOP/OPSR-ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 06/05/2025 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE RÉALISATION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN RÉSERVOIR D'INCENDIE AU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de 09 Mai 2014. Tous les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30 000,00 TRENTES MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations habitée par le maître d'ouvrage est de : **2 400 000,00 TTC**
DEUX MILLIONS QUATRE CENT MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES

Le contenu, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique à partir du site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué chargé de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1442-23 du 4 Juin 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **22/04/2025 à 10h00 A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les candidatures étrangères :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du STP délivré par le Ministère de l'Équipement et de la Logistique.

SECTION A **CLASSIFICATION A.0** **CLASSE 4**

DESIGNATION DES CATEGORIES DE TRAVAIL :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP : 050517000 (DU PORT DE SAFI ET REGION) Tél. 05 24 94 42 29 - 05 24 94 29 02 - 05 24 94 42 31 Fax : 05 24 94 42 34

N° 2121/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
14/AOP/OPSR-ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 06/05/2025 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE TÉLÉCOMMANDE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE AU PORT D'ESSAOUBRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de 09 Mai 2014. Tous les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **31 000,00 TRENTES ET UN MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations habitée par le maître d'ouvrage est de : **2 300 000,00 TTC**
DEUX MILLIONS CENT MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES

Le contenu, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique à partir du site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué chargé de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1442-23 du 4 Juin 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **26/04/2025 à 10h00 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les candidatures étrangères :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du STP délivré par le Ministère de l'Équipement et de la Logistique.

SECTION 1 **CLASSIFICATION 1.0** **CLASSE 3**

DESIGNATION DES CATEGORIES DE TRAVAIL :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP : 050517000 (DU PORT DE SAFI ET REGION) Tél. 05 24 94 42 29 - 05 24 94 29 02 - 05 24 94 42 31 Fax : 05 24 94 42 34

N° 2119/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
23/AOP/OPSR-ANP/2024

SEANCE PUBLIQUE

Le 06/05/2025 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA MISE EN SERVICE DES VOIES DE CIRCULATION AUX PORTS DE SAFI ATLANTIQUE, SAFI VILLE, ESSAOUBRA ET BOVIERA LEDIMA

Il sera procédé à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de 09 Mai 2014. Tous les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **9 200,00 NEUF MILLE DEUX CENT DIRHAMS**

L'estimation **RÉGIMEN** du coût des prestations habitée par le maître d'ouvrage est de : **619 500,00 TTC RÉGIMEN**
SIX CENT DEUX MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES

L'estimation **RÉGIMEN** du coût des prestations habitée par le maître d'ouvrage est de : **218 240,00 TTC RÉGIMEN**
TRENTES CENT DEUX MILLE DEUX CENT QUARANTE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES

Le contenu, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique à partir du site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué chargé de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1442-23 du 4 Juin 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **22/04/2025 à 10h00 DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les candidatures étrangères :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du STP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la Logistique.

SECTION 0 **CLASSIFICATION 0.0** **CLASSE 3**
SECTION 0 **CLASSIFICATION 0.2** **CLASSE 3**

DESIGNATION DES CATEGORIES DE TRAVAIL :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP : 050517000 (DU PORT DE SAFI ET REGION) Tél. 05 24 94 42 29 - 05 24 94 29 02 - 05 24 94 42 31 Fax : 05 24 94 42 34

N° 2122/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Précolaire et
des Sports
Académie Régionale d'Édu-
cation et de Formation Mar-
rakesh Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Admi-
nistratives et Financières
Avis d'appel d'offres ouvert
simplifié

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Précolaire et
des Sports
Académie Régionale d'Édu-
cation et de Formation Mar-
rakesh Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Admi-
nistratives et Financières
Avis d'appel d'offres ouvert
simplifié

Sur offres des prix N°
10/KS/2025

Sur offres des prix N°
11/KS/2025

Le 22/04/2025 à 10 H, il sera
procédé, au bureau du chef
de service des affaires admi-
nistratives et financières à la
direction provinciale, sise à
Boulevard Yousef Ibn Ta-
chafine, El Kelaa des Sraghna
à l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert simplifié
sur offres des prix N° 10/KS/2025,
pour : L'acquisition du maté-
riel d'enseignement au profit
d'une salle de l'éducation inclu-
sive relevant de la direc-
tion provinciale à EL Kelaa
des Sraghna, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le 22/04/2025 à 11 H, il sera
procédé, au bureau du chef
de service des affaires admi-
nistratives et financières à la
direction provinciale, sise à
Boulevard Yousef Ibn Ta-
chafine, El Kelaa des Sraghna
à l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert simplifié
sur offres des prix N° 11/KS/2025,
pour : L'acquisition du mobi-
lier d'enseignement au profit
d'une salle de l'éducation inclu-
sive relevant de la direc-
tion provinciale à EL Kelaa
des Sraghna, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des
prestations établit par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : (34 740,00 DH)
Trente-quatre mille sept cent
quarante dirhams.

• L'estimation des coûts des
prestations établit par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : (19 380,00 DH)
Dix-neuf mille trois cent qua-
rante dirhams.

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
(660,00 DH) Six cent soixante
dirhams.

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
(360,00 DH) Trois cent
soixante dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34 du
décret n° 2.22.431 du 15
chaabane 1444 (8 mars 2023)
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34 du
décret n° 2.22.431 du 15
chaabane 1444 (8 mars 2023)
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 2128/PA

N° 2130/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ÉQUIPEMENT

SERVICE DES MARCHÉS

* TRAVAUX *

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE KHENIFRA

ANNÉE BUDGÉTAIRE : 2025, 2026 et 2027

Le programme prévisionnel d'équipement des marchés que le maître d'ouvrage de la Commune de Khénifra envisage de lancer pour l'année

budgetaire 2025, 2026 et 2027 est le suivant :

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées de service concerné	Marchés réservés à la P et M entrées
Aménagement de la place communale	Aménagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants des marchés
Aménagement des fontaines du boulevard Mst V et boulevard Zerkouti	Aménagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Aménagement des sanitaires à la commune	Aménagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Aménagement de parc auto et création d'un dépôt	Aménagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Restauration et mise à niveau de la voirie Bir Assara	Aménagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Réaménagement de deux terrains de football	Aménagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Aménagement des terrains de proximité à la commune de Khénifra	Aménagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Aménagement du cimetière Akatab	Aménagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Aménagement des espaces verts	Aménagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Extension du réseau d'électricité à certains quartiers de la ville de Khénifra	Aménagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Extension du réseau d'assainissement liquide à certains quartiers de la ville de Khénifra	Aménagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Construction d'un abri au souk hebdomadaire	Construction	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Etudes générales et techniques	Etudes	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	

* FOURNITURES *

Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées de service concerné	Marchés réservés à la P et M entrées
Fourniture mobilière Acquisitions	Équipement de la salle d'accueil du siège de la commune	---	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants
Fourniture mobilière Acquisitions	Acquisition de mobilier de bureau	---	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Fourniture mobilière Acquisitions	Acquisition de matériel informatique et logiciel	---	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Fourniture mobilière Acquisitions	Acquisition de matériel de paroisement	---	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Fourniture mobilière Acquisitions	Acquisition d'une ambulance et deux véhicules utilitaires	---	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	

N° 2126/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DMM

AVIS RECTIFICATIF
d'appel d'offres ouvert national
N° 01/2025/FDR

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont apportées au dossier d'appel d'offres n° 01/2025/FDR relatif à l'achèvement des travaux de construction de l'école primaire au centre Moulay Bouazza - Province de Khénifra, publié dans les journaux :

- Libération : n°10470 du 25/03/2025
- Al Itihad Al Ichiraki : n°13998 du 25/03/2025

Lesdites modifications concernent :

- 1- La date d'ouverture des plis est reportée au 24/04/2025 à 10 heures au lieu du 17/04/2025 à 10 heures.
- 2- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est rectifiée à la somme de : 887 652,00 (huit cent quatre-vingt-sept mille six cent cinquante-deux) dhs TTC.
- 3- Le bordereau des prix-détail estimatif.
- 4- Le CPS.

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été apportées au dossier de consultation téléchargeable au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N° 2127/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DMM

AVIS RECTIFICATIF
d'appel d'offres ouvert national
N° 02/2025/FDR

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont apportées au dossier d'appel d'offres n° 02/2025/FDR relatif à l'achèvement des travaux de construction de l'école primaire au centre Tighassaline -Province de Khénifra, publié dans les journaux :

- Libération : n°10470 du 25/03/2025
- Al Itihad Al Ichiraki : n°13998 du 25/03/2025

Lesdites modifications concernent :

- 1- La date d'ouverture des plis est reportée au 24/04/2025 à 11 heures au lieu du 17/04/2025 à 11 heures.
- 2- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est rectifiée la somme de : 1 471 746,00 (un million quatre cent soixante-onze mille sept cent quarante-six) dhs TTC.
- 3- Le bordereau des prix-détail estimatif.
- 4- Le CPS.

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été apportées au dossier de consultation téléchargeable au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N° 2128/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 18/2025

Le 06 Mai 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 18/2025 du 06 Mai 2025 à 10h pour :
Etude de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK 206+400 de la RN10 (PK 214+100 de l'ex RN10) dans la Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 204.000,00 dhs (Deux Cent Quatre Mille dirhams, 00 cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 dhs (Trois Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2131/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 19/2025

Le 06 Mai 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 19/2025 du 06 Mai 2025 à 11h pour :
Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de réparation des dégâts des crues survenues en septembre 2024 sur la RR106 entre PK74+000 et PK106+000, Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessibles à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 303.768,00 dhs (Trois Cent Trois Mille Sept Cent Soixante Huit

Dirhams, 00cts).
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.500,00 dhs (Quatre Mille Cinq Cent Dirhams, 00 Cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2133/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 20/2025

Le 06 Mai 2025 à 12 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 20/2025 du 06 Mai 2025 à 12h pour :
Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de réparation des dégâts des crues survenues en septembre 2024 sur :
-La RN7 entre PK380+000 et PK461+000 (Lot1 : Traitement de l'environnement et protections)
-La RR116 entre PK26+000 et PK30+000
-La RP1718 entre PK63+000 et PK93+300.

PROVINCE DE TAROU-DANNT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessibles à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 546.468,00 dhs (Cinq Cent Quarante Six Mille Quatre Cent Soixante Huit Dirhams, 00cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.500,00 dhs (Huit Mille Cinq Cent Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE MORAAMEDIA - COMMUNE AIN HARROUDA
DIRECTION DES SERVICES - SERVICE TECHNIQUE - BUREAU DES MARCHÉS



PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Commune Ain Harrouda

Année budgétaire (N) : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la commune Ain Harrouda envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2025 - 2026 est présenté ci-après :

A- Prestations de travaux

ANNEE BUDGETAIRE 2025

Nature des prestations	Objet de l'appel à la concurrence	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Crédits Ouverts visés de la prestation en Dh	Mois de publication	Observations
Travaux d'investissement	Entretien des bâtiments administratifs	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	150.000,00	09/2025	--
	Aménagement des terrasses de proximité	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	100.000,00	09/2025	--
	Entretien des établissements sportifs	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	400.000,00	10/2025	--
	Aménagement des bâtiments administratifs	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	200.000,00	09/2025	--
	Entretien des cimetières	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	40.000,00	07/2025	--
	Aménagement de Bd Moultar Soudi	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	2.250.000,00	10/2025	--
	Aménagement et entretien des boulevards et rues	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	40.000.000,00	10/2025	--
Entretien des plages	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	300.000,00	09/2025	--	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

ANNEE BUDGETAIRE 2026

Nature des prestations	Objet de l'appel à la concurrence	Lieu d'exécution
Travaux d'investissement	Entretien des plages	Commune Ain Harrouda
	Aménagement et entretien des espaces verts et places publiques	Commune Ain Harrouda
	Création et préparation de stations de stationnement pour taxis	Commune Ain Harrouda
	Entretien des installations sportives	Commune Ain Harrouda
	Aménagement de la ferme municipale	Commune Ain Harrouda
	Aménagement de parc communal	Commune Ain Harrouda
	Rehabilitation des marchés à proximité	Commune Ain Harrouda
	Entretien des cimetières	Commune Ain Harrouda
	Aménagement et entretien des boulevards et rues	Commune Ain Harrouda
	Création et préparation de stations de stationnement pour taxis	Commune Ain Harrouda

ANNEE BUDGETAIRE 2027

Nature des prestations	Objet de l'appel à la concurrence	Lieu d'exécution
Travaux d'investissement	Aménagement et entretien des espaces verts et places publiques	Commune Ain Harrouda
	Entretien des plages	Commune Ain Harrouda
	Aménagement de la ferme municipale	Commune Ain Harrouda
	Aménagement de parc communal	Commune Ain Harrouda
	Rehabilitation des marchés à proximité	Commune Ain Harrouda

B- Prestations de fournitures

ANNEE BUDGETAIRE 2025

Nature des prestations	Objet de l'appel à la concurrence	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Crédits Ouverts visés de la prestation en Dh	Mois de publication	Observations
Fournitures	Achat de matériel informatique	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	200.000,00	05/2025	--
	Achat de matériel et mobilier de bureau	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	250.000,00	07/2025	--
	Achat d'un groupe électrogène	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	700.000,00	10/2025	--

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

ANNEE BUDGETAIRE 2026

Nature des prestations	Objet de l'appel à la concurrence	Lieu d'exécution
Fournitures	Acquisition de l'annuaire fonction	Commune Ain Harrouda
	Équipement d'une salle d'informatique	Commune Ain Harrouda
	Acquisition de moyens de transport	Commune Ain Harrouda

ANNEE BUDGETAIRE 2027

Nature des prestations	Objet de l'appel à la concurrence	Lieu d'exécution
Fournitures	Acquisition de l'annuaire fonction	Commune Ain Harrouda
	Équipement d'une salle d'informatique	Commune Ain Harrouda
	Acquisition de moyens de transport	Commune Ain Harrouda

C-Prestations de services

ANNEE BUDGETAIRE 2025

Nature des prestations	Objet de l'appel à la concurrence	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Crédits Ouverts visés de la prestation en Dh	Période prévisionnelle de la publication de l'avis d'appel à la concurrence	Observations
Service	Etudes techniques pour travaux urbanistiques et FSD	Commune Ain Harrouda	Appel d'offres ouvert	2.000.000,00	09/2025	--
	Concours architectural pour les travaux de construction de siège de la commune	Commune Ain Harrouda	Consultation architecturale	2.000.000,00	09/2025	--

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

ANNEE BUDGETAIRE 2026

Nature des prestations	Objet de l'appel à la concurrence	Lieu d'exécution
Service	Etude et assistance technique	Commune Ain Harrouda

ANNEE BUDGETAIRE 2027

Nature des prestations	Objet de l'appel à la concurrence	Lieu d'exécution
Service	Etude et assistance technique	Commune Ain Harrouda

N° 226/PC

**CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOLZNIKA**
Tél/Fax : 0537649573
GSM : 0666792975.
- **PROMO RLM CONCEPT**
- S.A.R.L.
**SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE**
AU CAPITAL
DE 100.000,00 DH
**SIÈGE SOCIAL: 61, AVE-
NUE LALLA YACOUT**
ANGLE MUSTAPHA EL
MAANI N°39 ETAGE 1
CENTRE RIAD
CASABLANCA.
RC: 560603 IF: 53242241
Au siège social : 61, AVE-
NUE LALLA YACOUT
ANGLE MUSTAPHA EL
MAANI N°39 ETAGE 1
CENTRE RIAD CASA-
BLANCA, les associés de la
société à responsabilité li-
mitée = **PROMO RLM**
CONCEPT - SARL. Ont dé-
cidé ce qui suit :
Première résolution : Ces-
sion de parts sociales ;
L'assemblée générale prend
acte de cession de 340 parts
de la société par Mme.
MOUNA JAAWANI, Titu-
laire de la CIN N° BE605888,
au profit de Mr. ABDEL-
GHANI ELLIALI, Titulaire
de la CIN N° I649140. ET
330 parts par Mr. MOHA-
MED-REDA BERRAK, Titu-
laire de la CIN N° T21791,
au profit de Mr. CHER-
KAOUI HANAN, Titulaire
de la CIN N° I655271 ET 330
parts par Mme. LINA BER-
RAK, Titulaire de la CIN N°
T259188 au profit de Mr.
YASSINE IRAOUI, Titulaire
de la CIN N° BB37637.
Deuxième résolution : Dé-
mission de gérant de la so-
ciété et nomination d'un
nouveau gérant.
La démission de Mme.
MOUNA JAAWANI, de sa
fonction gérante de la so-
ciété = **PROMO RLM**
CONCEPT - SARL et nomi-
nation de Mr. ABDEL-
GHANI ELLIALI ET Mr.
CHERKAOUI HANAN,
nouveaux co-gérants de la
société.
Le dépôt légal est effectué au
secrétariat-général du tribu-
nal de Commerce de CASA-
BLANCA sous le n°966167
RC n° 560603.

N° 2134/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
07/2025/INDH

Le 02 Mai 2025 à 10h, il sera
procédé, dans les bureaux
de Monsieur le Gouverneur
de la Province d'El Jadida
dans la salle des réunions au
siège de la Province El Ja-
dida à l'ouverture des plus
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert national sur offres des
prix N° 07/2025/INDH du
02 Mai 2025 pour : Travaux
de construction des Unités
préscolaires au niveau des
Communes Territoriales re-
levant de la Province d'El Ja-
dida :
- Lot N°1 : Sept (7) Unités
Préscolaires de Type T1 à la
Commune Territoriale
OULED HCINE (2), OULED
AÏSSA (3), SIDI ABED (1) ET
OULED GHANEM (1) à la
Province d'El Jadida.
- Lot N°2 : Cinq (5) Unités
Préscolaires de Type T1 à la
Commune Territoriale MET-

TOUH (3) ET MOGRESS (2)
à la Province d'El Jadida.
- Lot N°3 : Quatre (4) Unités
Préscolaires de Type T1 à la
Commune Territoriale
OULED RAHMOUNE (2),
HAOUZIA (1) ET LAGH-
DIRA (1) à la Province d'El
Jadida.
Le dossier d'Appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchéspublics.gov.ma.
Les estimations des coûts de
prestations établie par le
maître d'ouvrage sont fixées
à la somme comme suit :
- Lot N°1 : un million neuf
cent soixante quatorze mille
deux cent quatre-vingt-quatre
dirhams (1.974.294,00
dhs) T.T.C.
- Lot N°2 : un million quatre
cent dix mille deux cent dix
dirhams (1.410.210,00 dhs)
T.T.C.
- Lot N°3 : un million cent
vingt-huit mille cent
soixante-huit dirhams
(1.128.168,00 dhs) T.T.C.
Les cautionnements provi-
soires est fixé à la somme de :
- Lot N°1 : 39.000,00 dhs
(trente-neuf mille dirhams).
- Lot N°2 : 28.000,00 dhs
(vingt-huit mille dirhams).
- Lot N°3 : 22.000,00 dhs
(vingt-deux mille dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30-
32-34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse www. mar-
chéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règlement
de consultation.

N° 2135/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
08/2025/INDH

Le 05 Mai 2025 à 10h, il sera
procédé, dans les bureaux
de Monsieur le Gouverneur
de la Province d'El Jadida
dans la salle des réunions au
siège de la Province El Ja-
dida à l'ouverture des plus
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert national sur offres des
prix N° 08/2025/INDH du 05 Mai
2025 Pour : TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DAR
TALIBA AU SIÈGE DE LA
CT HAOUZIA A LA PRO-
VINCE D'EL JADIDA -
2EME TRANCHE.
Le dossier d'Appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchéspublics.gov.ma.
Les estimations des coûts de
prestations établie par le
maître d'ouvrage sont fixées
à la somme comme suit : Un
million cent onze mille
trente-neuf dirhams et vingt
cts (1 111 039,20 dhs) TTC.
Les cautionnements provi-
soires est fixé à la somme de :
Vingt Mille Dirhams (20
000,00 DH\$).
Le prix d'acquisition des
plans est : 18 dhs (dix-huit
dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dis-
positions des articles 30-32-
34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse www. mar-
chéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règlement
de consultation.

N° 2136/PA

Agence Nationale des Eaux
et Forêts
Direction Régionale de
Souss Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES
**OUVERT NATIONAL SIM-
PLIFIÉ**
SUR OFFRES DE PRIX
N° 11/2025/DRANEF/SM
Le 06/05/2025 à 9 heures 30
minutes, il sera procédé, au
siège de la Direction Régio-
nale des Eaux et Forêts de
Souss Massa sis au Quartier
Administratif à Agadir, à l'ou-
verture des plus relatifs à l'appel
d'offres ouvert national sim-
plifié sur offres de prix n°
11/2025/DRANEF/SM
pour la location des engins
pour l'exécution des juge-
ments et décisions judi-
ciaires et administratives
pour le compte de la Direc-
tion Régionale de l'Agence
Nationale des Eaux et Forêts
de Souss Massa (lot unique).
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Quatre-vingt-
quatorze mille trois cent
vingt dirhams (94.320,00
DH) TTC.
Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à la
somme de mille huit cent di-
rhams (1.800,00 Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles n°30
à 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (08
Mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse : www.mar-
chéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 2137/PA

Agence Nationale des Eaux
et Forêts
Direction Régionale de
Souss Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
A MAJORATION N°
12/2025/DRANEF/SM
Le 06/05/2025 à 10 heures
30 minutes, il sera procédé
au siège de la Direction Ré-
gionale de l'Agence Natio-
nale des Eaux et Forêts de
Souss Massa sis au Quartier
Administratif à Agadir, à l'ou-
verture des plus relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
à majoration n°
12/2025/DRANEF/SM
pour la prestation de la four-
niture de la main d'œuvre
pour le gardiennage et la
surveillance des forêts, re-
levant de la Direction Ré-
gionale de l'Agence Natio-
nale de l'Agence Nationale

des Eaux et Forêts de Souss
Massa, Préfecture d'Agadir
- Ida Outanane et Province
de Chtouka Ait Ba (lot
unique).
L'appel d'offres sus visé est
réservé à la petite et
moyenne entreprise natio-
nale et aussi aux coopéra-
tives, union de coopératives,
et auto-entrepreneurs,
conformément à l'arrêté du
Ministre de l'Economie et
des Finances n°1502-23 du
24 kaada 1444 (13 juin 2023),
portant application de l'arti-
cle 148 du décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics et celles du Dahir n°
1-02-188 du 23 juillet 2002
promulguant la loi n° 53-00.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Six cent
soixante-cinq mille quatre
cent quatre-vingt-dix-sept
dirhams, vingt centimes
(665.497,20 DH) TTC.
Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
treize mille dirhams
(13.000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles n°30
à 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (08
Mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse : www.mar-
chéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 2138/PA

Agence Nationale des Eaux
et Forêts
Direction Régionale de
Souss Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 13/2025/DRANEF/SM
Le 06/05/2025 à 12 h 00
min, il sera procédé, au siège
de la Direction Régionale de
l'Agence Nationale des
Eaux et Forêts de Souss
Massa sis au Quartier Ad-
ministratif à Agadir, à l'ou-
verture des plus relatifs à l'appel
d'offres ouvert national sur
offres de prix n°
13/2025/DRANEF/SM
pour la réalisation de l'étude
et assistance technique d'ou-
verture, de réhabilitation et
d'entretien des pistes fores-
tières au profit de la Direc-
tion Régionale de l'Agence
Nationale des Eaux et Forêts
de Souss Massa sur une lon-

gueur totale de 252 Km ré-
partis en quatre (4) lots :
• Lot n°01 : la réalisation de
l'étude et assistance tech-
nique d'ouverture, de réha-
bilitation et d'entretien de
pistes forestières sur 69 Km,
Communes Territoriales
Imoulas, Sidi Abdellah Ou
Said, Argana, Bigoudine,
Talmakant et Dir, province
de Taroudant ;
• Lot n°02 : la réalisation de
l'étude et assistance tech-
nique d'ouverture, de réha-
bilitation et d'entretien de
pistes forestières sur 46 Km,
Communes territoriales Tizi
N'est, Tafingoulte, Tis-
rassa, Ourneine, Assaki, Sidi
Ouazziz, Sidi Abdellah Ou
Said et Imoulas, province de
Taroudant ;
• Lot n°03 : La réalisation de
l'étude et assistance tech-
nique d'ouverture, de réha-
bilitation et d'entretien des
pistes forestières sur 60 Km,
Communes territoriales de
Tameri, Aziar, Tiqqi, Ames-
krouad, Aknesri et Sidi Bibi,
Province de Chtouka Ait
Baha et préfecture d'Agadir
Ida Outanane ;
• Lot n°04 : La réalisation de
l'étude et assistance tech-
nique d'ouverture, de réha-
bilitation et d'entretien des
pistes forestières sur 77 Km,
Communes territoriales de
Hilala, Tassgdelit, Ait Mizal
Sidi Abdellah bouchaouari Ait
Milk, Arbaa Sahel, Ras-
mouka, Amelene, Ait Issa-
fen, Ait Ahmed, Tighmi,
Tahala et Roggada Provinces
de Chtouka Ait Baha et Ti-
erit.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchéspublics.gov.ma
Les montants des estima-
tions des coûts des presta-
tions établies par le maître
d'ouvrage sont fixés comme
suit :
- Lot n° 01 : Un million quar-
rante et un mille Dirhams
(1.041.000,00 dhs) TTC ;
- Lot n° 02 : Six cent trois
mille Neuf cent quatre-
vingt-dix dirhams
(603.990,00) TTC ;
- Lot n° 03 : Six cent mille di-
rhams (600.000,00) TTC ;
- Lot n°04 : Sept cent
soixante-dix mille
(770.000,00 DH) TTC.
Les montants des cautionne-
ments provisoires sont fixés
comme suit :
- Lot n° 01 : Vingt mille di-
rhams (20.000,00 Dhs);
- Lot n° 02 : Douze mille di-
rhams (12.000,00 DH);
- Lot n° 03 : Douze mille di-
rhams (12.000,00 DH);
- Lot n°04 : Quinze mille di-
rhams (15.000,00 Dhs);
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles n°30

à 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (08
Mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse : www.mar-
chéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 2139/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 40/2025/B.G/PAZ
Le 5 Mai 2025 à 10 heures, il
sera procédé, dans le bureau
de Monsieur le Secrétaire
Général de la Province
d'Azilal à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
pour : Acquisition d'un sy-
stème de caméras de surveil-
lance y compris installation
pour la Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics www.marchéspublics.
gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Quatre cent
soixante-trois mille cent
soixante dirhams, 00 Cts
(463.160,00 DH).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
Neuf mille dirhams, 00 Cts
(9.000,00 DH).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30 à
34 du décret n° 2-22-431 du
15 Chaabane 1444
(08/03/2023) relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse www. mar-
chéspublics.gov.ma.
Les catalogues exigés par le
dossier d'appel d'offres doi-
vent être déposés au bureau
du Chef de la Division des
Ressources financières et hu-
maines au Secrétariat Gé-
néral de la Province d'Azilal,
au plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ou-
verture des plis, ou remis,
séance tenante, au président
de la commission d'appel
d'offres.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 2140/PA

مملكة المغربية
وزارة التعليم
إقليم تارودانت
جامعة ازغور نوس

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

تنظم جامعة ازغور نوس امتحان الكفاءة المهنية لتوليد درجة : محرار 2د السلم 10 برسم سنة
2025 وذلك يوم 02 يونيو 2025 لفائدة المحررين 3 د التبعين لجامعة ازغور نوس المستوفين
للشروط النظامية وذلك ابتداء من الساعة : 10 صباحا بمقر جامعة ازغور نوس. يحدد عدد المناصب
المبتدئين بشانها : منصب واحد.
يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموظفين بالجامعة المذكورة قبل :
29 ماي 2025 وهو آخر أجل لإيداع الترشيحات.

N° 2141/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE DE LARACHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°10/DPETL/Lar 2025**

Le 21 MAI 2025 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhaazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Travaux de dédoublement de la RR417 sur 4 Km au niveau de l'entrée Nord de la ville de Larache (Province de Larache)

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtponet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 100 000,00 dhs, (Deux Million Cent Mille Dirhams).

L'estimation du coût des prestations : 110 555 578,63 dhs (Cent Dix Millions Cinq Cent Cinquante Cinq Mille Cinq Cent Soixante Dix Huit Dirhams et Soixante Trois Centimes TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 09 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

ACTIVITE	QUALIFICATIONS EXIGES	CLASSE MINIMALE
B	B1, B2, B3, B5 et B6	5

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N° 2142/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCHE
CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCHE
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES ET DE PATRIMOINES
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° : 02/2025/CPD**

Le Jeudi : 08/05/2025, à 11:00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

• TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AXES PRINCIPAUX AU CENTRE DE LA COMMUNE DE DAR KADANI -PROVINCE DE DRIOUCHE-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000.00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions quarante mille cent quatre-vingt-huit Dirhams et vingt-huit centimes TTC (2 040 188.28 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2.22.431, Du : 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est obligatoire.

Pour les concurrents, il faut produire les copies certifiées conformes à l'original des certificats de qualification et de classification délivrées par le Ministère de l'Équipement, de Transport, de la Logistique et de l'eau, suivant les spécifications du tableau suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B : Travaux Routiers et Voirie Urbaine	4	B6 : Analyses traitées et essais à chaud.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 2143/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCHE
CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCHE
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES ET DE PATRIMOINES
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° : 04/2025/CPD**

Le Jeudi : 15/05/2025, à 11/00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

• Achèvement des Travaux de Construction d'un centre au profit des personnes ayant besoins spécifiques à la ville de Driouch, Province de Driouch.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois Mille Dirhams (3000.00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent soixante cinq mille septcent douze Dirhams et quatre-vingt centimes TTC (165 712.80 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2.22.431, Du : 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est obligatoire.

Pour les concurrents, il faut produire les copies certifiées conformes à l'original des certificats de qualification et de classification délivrées par le Ministère de l'Équipement, de Transport, de la Logistique et de l'eau, suivant les spécifications du tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
A	5	A.2

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 2145/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCHE
CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCHE
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES ET DE PATRIMOINES
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° : 03/2025/CPD**

Le Mardi 13/05/2025, à 11/00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

• TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AXE PRINCIPAL AU CENTRE DE TAZAGHINE, PROVINCE DE DRIOUCHE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinquante Mille Dirhams (50 000.00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions sept cent quatre-vingt-cinq mille six cent trente-deux Dirhams TTC (2 785 632.00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2.22.431, Du : 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est obligatoire.

Pour les concurrents, il faut produire les copies certifiées conformes à l'original des certificats de qualification et de classification délivrées par le Ministère de l'Équipement, de Transport, de la Logistique et de l'eau, suivant les spécifications du tableau suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B : Travaux Routiers et Voirie Urbaine	4	B6 : Analyses traitées et essais à chaud.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 2144/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES
FINCIÈRES ET DE PATRI-
MOINES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N° : 01 / 2025 / C/PD

Le Mardi : 06 Mai 2025, à
11/00 Heures, il sera procé-
dé aux Bureaux du
Conseil Provincial de
Driouch, à la Ville de
Driouch, à l'ouverture de
des plis relative à l'appel d'of-
fres national ouvert sur of-
fres de prix pour :

ACHAT DE CARBURANT
POUR LE FONCTIONNE-
MENT DES ENGINES DE
LA BRIGADE MOBILE DE
LA REGION DE L'ORIENTALE,
OBJET DE LA
CONVENTION RELATIVE
A L'OUVERTURE DES
PISTES AU NIVEAU DES
COMMUNES DE LA PROVINCE
DE DRIOUCH

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Vingt Mille Dirhams
(20.000,00 DHS).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : un million
vingt et un mille six cent
quatre vingt dirhams TTC
(1.021.680,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
30,32 et 34 du décret n° :
2.22.431, Du : 15 Chaaban
1444 (08 Mars 2023) relatifs
aux marchés publics.

Conformément aux dispo-
sitions de l'Arrêté de la
Ministère de l'Economie et
des finances N° : 1982-21,
Du : 09 Joumada I 1443 (14
Décembre 2021) relatif à la
dématérialisation des pro-
cédures de passation des

marchés publics et des ga-
ranties pécuniaires, le dépôt
électronique des plis et des
offres est obligatoire.

Les concurrents doivent
fournir le dossier technique
tel que prévu par le régle-
ment de consultation.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consul-
tation.

N° 2146/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDU-
CATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
Direction provinciale
d'El Jadida

AVIS DE LA CONSULTA-
TION ARCHITECTURALE
OUVERTE N°

05/CA/INV/2025

Le 06/05/2025, à 10h00, il
sera procédé dans les bu-
reaux de la direction pro-
vinciale du MENPS, AREF
Casablanca-Settat d'El Ja-
dida, à l'ouverture des plis
des architectes relatifs à la
consultation architecturale
ouverte pour : LES ETUDES
ARCHITECTURALES ET
LE SUIVI DES TRAVAUX
D'EXTENSION DU LYCEE
QUALIFIANT LABSSILA
PAR SIX (6) SALLES
DE CLASSE A LA COM-
MUNE TERRITORIALE
ZAOUIAT SAÏS, PRO-
VINCE D'EL JADIDA.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale ouverte
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de : 1 250 000,00
DH H.T (Un Million Deux
Cent Cinquante Mille Di-
rhams Hors Taxes)

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 103, 104 et 105
du décret n° 2-22-431 du 15

chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics.

Les architectes peuvent :
• Soit déposer leurs plis
contre récépissé à la Direc-
tion Provinciale du
MENPS, AREF Casablanca-
Settat d'El Jadida sis à 01
rue Victor Hugo.

• Soit les envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
Bureau du maître d'ou-
vrage.

• Soit les remettre au prési-
dent du jury de la consulta-
tion architecturale ouverte
groupée au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de la consultation architec-
turale ouverte simplifiée.

N° 2147/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDU-
CATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVIN-
CIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ou-
vert simplifié « au rabais
ou à majoration » N° :

42/INV/2025 du

28/04/2025 à 14h

Le 28/04/2025 à 14h, il sera
procédé, dans les Bureaux
de la Direction Provinciale
de l'AREF C-5 d'El Jadida,
sis à 01 rue Victor Hugo à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié « au rabais ou à
majoration » N° :

42/INV/2025 du

09/04/2025 pour : TRA-
VAUX D'AMENAGE-
MENT ET DE
REHABILITATION DE
L'ECOLE CENTRALE
OULED GHANEM A LA
COMMUNE TERRITO-
RIALE OULED GHANEM,
PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :

191 605,20 DHS TTC (Cent
Quatre Vingt et Orze Mille
Six Cent Cinq Dirhams
Vingt Centimes Toutes
Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
3 800,00 DHS (Trois Mille
Huit Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doit
être conformes aux dispo-
sitions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif aux
marchés publics

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 09 du régle-
ment de consultation.

N° 2148/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDU-
CATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVIN-
CIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix
N°: 54/INV/2025 du

06/05/2025 à 11H

Le 06/05/2025 à 11h, il sera
procédé, dans les bureaux
de la Direction Provinciale
du MENPS d'EL JADIDA,
sis à 01 rue Victor Hugo à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix N°:

54/INV/2025 pour LES
ETUDES TECHNIQUES ET
LE SUIVI TOUTS CORPS
D'ETAT DES TRAVAUX
D'EXTENSION DU LYCEE
QUALIFIANT LABSSILA
PAR SIX (6) SALLES
DE CLASSE A LA COM-
MUNE TERRITORIALE
ZAOUIAT SAÏS, PRO-

VINCE D'EL JADIDA.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 50 000,00 DHS
(Cinquante Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
1 000,00 DHS (Mille Di-
rhams)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doit
être conformes aux dispo-
sitions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 09 du régle-
ment de consultation.

N° 2149/PA

الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

**AVIS REPORT DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
OUVERTE N° 04/CA/INV/2025**

Il est porter à la connaissance des concurrents que l'appel DE LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE OUVERTE N° 04/CA/INV/2025 du 07/05/2025 à 10 H public au journal
libération num 10479 du 8 avril 2025 a états reporté au 07/05/2025 à 10H

Le reste sans changement

N° 2150/PA

الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

**AVIS REPORT A D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°: 51/INV/2025 DU 07/05/2025 à 11H**

Il est porter à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix N°: 51/INV/2025 du 07/05/2025 à 11 H public au journal libération
num 10479 du 8 avril 2025 a états reporté au 07/05/2025 à 11h

Le reste sans changement

N° 2151/PA

الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

**AVIS REPORT A D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°: 52/INV/2025 DU 07/05/2025 à 12H**

Il est porter à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix N°: 52/INV/2025 du 07/05/2025 à 12 H public au journal libération
num 10479 du 8 avril 2025 a états reporté au 07/05/2025 à 12h

Le reste sans changement

N° 2152/PA

الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

**AVIS REPORT A D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°: 53/INV/2025 DU 07/05/2025 à 13H**

Il est porter à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix N°: 53/INV/2025 du 07/05/2025 à 13 H public au journal libération
num 10479 du 8 avril 2025 a états reporté au 07/05/2025 à 13h

Le reste sans changement

N° 2153/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE ZEMAMRA
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 03/2025/CZ

Le Mercredi : 07/05/2025 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemama, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres n° : 03/2025/CZ ayant pour objet :

**TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES ET AMENAGEMENT DES GIRATOIRES RELEVANT DU TERRITOIRE DE LA
COMMUNE DE ZEMAMRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être
téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinqcent Mille Dirhams (500.000 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Neuf
Cent Soixante Neuf Mille Cinq Cent Quatre-Vingt Dirhams (2 969 580,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions
des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances
n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et
des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 87 du règlement de consultation
- Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être
dépôtés dans le bureau des marchés au plus tard le Mardi 06/05/2025 à 18h30mn.
- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de
classification à savoir :

niveau	diplôme	qualification
B	A	04
I	A	04

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de
consultation.

N° 2154/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 551/INV/2025 du 06/05/2025 à 12H
Le 06/05/2025 à 12h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°: 551/INV/2025 pour LE CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT LABSSILATE PAR SIX (6) SALLES DE CLASSE A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUIAT SAÏS, PROVINCE D'EL JADIDA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 30 000,00 Dhs (Trente Mille Dirhams).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 600,00 Dhs (Six Cent Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRE DE PRIX N° 21/5B/2025
Le 05/05/2025 à 11H00 Il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre Ouvert international sur offre de prix N° 21/5B/2025 pour: Les Prestations de la réception et la restauration des participants aux rencontres, journées d'étude, organisation du concours contractualisation et des examens « du baccalauréat, troisième année collégiale et sixième année primaire », et aux autres activités administratives, pédagogique scolaires et parascolaires, sessions de formation (Projet établissements pionniers, Préscolaire, Besoin spécifiques, formation des profs principaux dans l'accompagnement pédagogique, ...) organisés par la Direction Provinciale de Sidi Bennour.
Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs

aux marchés publics, et des dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.664.300,00 DHs (Un Million Six Cent Soixante-Quatre Mille Trois Cent Dirhams) (TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 33 000,00 DHS (Trente Trois Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 8/2025/DGM
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs
Le 06/05/2025 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 8/2025/DGM du 06/05/2025, pour La maintenance du réseau de trente stations météorologiques automatiques. (Diverses Préfectures)
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-quatre Dirhams TTC (685 584,00 dhs TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Dirhams (10 000,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de consultation.

Objet social : la société a pour objet : Transport de marchandises pour le compte d'autrui; Transport routier national et international, Commissionnaire de transport de marchandises national et international; Import et export de marchandises
Siège social : N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE CASABLANCA
Durée : 99 ans
Capital social : le capital social est fixé à la somme de Cent mille (100 000,00) dirhams
Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
Gérance : Mme BELAS-FAR FATIHA, titulaire de la C.I.N N°BE82408
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 04/04/2025 sous le n°670507 du Registre de Commerce.
N° 2160/PA

RC: 453117 IF: 39497049
Au siège social : GROUPE ATAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
L'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique « CARAPINO CONSTRUCTION » SARL AU a décidé ce qui suit:
Première résolution : Cession de parts sociales; L'associé unique prend acte de cession de 1000 parts de la société par Mr. BENTAJIRE BOUJEMAA, Titulaire de la CIN N°1175976, au profit de Mr. M HAMMED BEL KHADIR, Titulaire de la CIN N° M417962.
Deuxième résolution: Démission de gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant. La démission de Mr. BENTAJIRE BOUJEMAA, de sa fonction gérant de la société «CARAPINO CONSTRUCTION» SARLAU et nomination de Mr. M HAMMED BEL KHADIR, nouveau gérant de la société.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de COMMERCE de CASABLANCA sous le n°965534 RC n° 453117.
N° 2162/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRE DE PRIX N° 21/5B/2025
Le 05/05/2025 à 11H00 Il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre Ouvert international sur offre de prix N° 21/5B/2025 pour: Les Prestations de la réception et la restauration des participants aux rencontres, journées d'étude, organisation du concours contractualisation et des examens « du baccalauréat, troisième année collégiale et sixième année primaire », et aux autres activités administratives, pédagogique scolaires et parascolaires, sessions de formation (Projet établissements pionniers, Préscolaire, Besoin spécifiques, formation des profs principaux dans l'accompagnement pédagogique, ...) organisés par la Direction Provinciale de Sidi Bennour.
Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 07/2025/DGM
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs
05/05/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 07/2025/DGM du 05/05/2025, pour : La maintenance des systèmes de la mesure du vent secours.(Diverses Préfectures).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-dix-neuf Mille Cent quarante Dirhams TTC (199 140,00 Dirhams TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Dirhams (3 000,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 07/2025/DGM
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs
05/05/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 07/2025/DGM du 05/05/2025, pour : La maintenance des systèmes de la mesure du vent secours.(Diverses Préfectures).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-dix-neuf Mille Cent quarante Dirhams TTC (199 140,00 Dirhams TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Dirhams (3 000,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 07/2025/DGM
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs
05/05/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 07/2025/DGM du 05/05/2025, pour : La maintenance des systèmes de la mesure du vent secours.(Diverses Préfectures).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-dix-neuf Mille Cent quarante Dirhams TTC (199 140,00 Dirhams TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Dirhams (3 000,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

Objet social : la société a pour objet : Transport de marchandises pour le compte d'autrui; Transport routier national et international, Commissionnaire de transport de marchandises national et international; Import et export de marchandises
Siège social : N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE CASABLANCA
Durée : 99 ans
Capital Social : 100 000,00 Dirhams est divisé en 1 000 parts sociales de (100) Cent Dirhams chacune, numérotées de 1 à 1 000, intégralement libérées et réparties comme suit :
Mr. EL MAHI YOUSSEF : 1000 Parts sociales numéroté de 1 à 1000
ANNEE SOCIALE : Commence le jour de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et se terminera le 31 Décembre 2025.
GERANCE : Mr. EL MAHI YOUSSEF, Marocain, né le 17/01/1983 à Casablanca, CIN N° : BK233495, demeurant à Prestige Extension GH 1 IMM 10 ETG 2 NR 3 Bouskoura Nouaceur Casablanca, gérant pour une durée illimitée.
BENEFICE : Le solde après prélèvement légal et statutaire sera attribué à l'associé.
Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 25/03/2025, sous le N° : 965008, R.C N° : 669755.
N° 2161/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
Tel/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975
-NIVO SAKAN- S.A.R.L. AU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: GROUPE ATAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
RC: 462453 IF: 45757551
Au siège social : GROUPE ATAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
L'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique «NIVO SAKAN- SARL AU a décidé ce qui suit:
Première résolution : Cession de parts sociales; L'associé unique prend acte de cession de 1000 parts de la société par Mr. ABDERRAHMANE FETTOUH, Titulaire de la CIN N°M574516, au profit de Mr. HAFID WAHMAN, Titulaire de la CIN N° BJ327701.
Deuxième résolution: Démission de gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant. La démission de Mr. ABDERRAHMANE FETTOUH, de sa fonction gérant de la société «NIVO SAKAN- SARLAU et nomination de Mr. HAFID WAHMAN, nouveaux gérant de la société.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de COMMERCE de CASABLANCA sous le n°965160 RC n° 462453.
N° 2163/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 561/INV/2025 du 06/05/2025 à 13H
Le 06/05/2025 à 13h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°: 561/INV/2025 pour ÉTUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE QUALITE DES MATE-

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 2156/PA
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs
05/05/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 21/5B/2025 pour: Les Prestations de la réception et la restauration des participants aux rencontres, journées d'étude, organisation du concours contractualisation et des examens « du baccalauréat, troisième année collégiale et sixième année primaire », et aux autres activités administratives, pédagogique scolaires et parascolaires, sessions de formation (Projet établissements pionniers, Préscolaire, Besoin spécifiques, formation des profs principaux dans l'accompagnement pédagogique, ...) organisés par la Direction Provinciale de Sidi Bennour.
Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 2157/PA
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs
05/05/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 07/2025/DGM du 05/05/2025, pour : La maintenance des systèmes de la mesure du vent secours.(Diverses Préfectures).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-dix-neuf Mille Cent quarante Dirhams TTC (199 140,00 Dirhams TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Dirhams (3 000,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

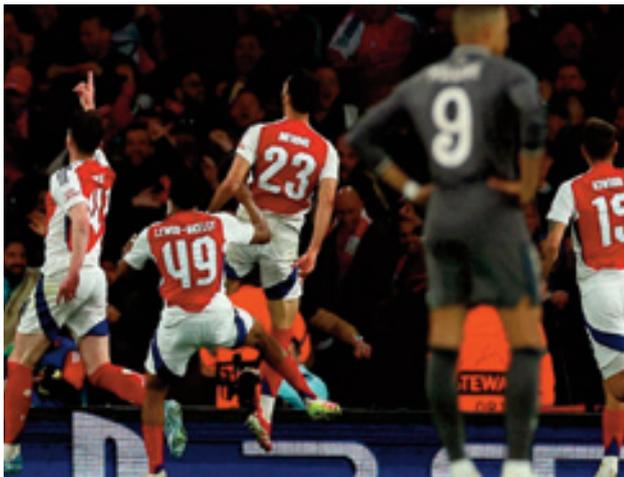
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 2159/PA
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs
05/05/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 07/2025/DGM du 05/05/2025, pour : La maintenance des systèmes de la mesure du vent secours.(Diverses Préfectures).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-dix-neuf Mille Cent quarante Dirhams TTC (199 140,00 Dirhams TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Dirhams (3 000,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

Objet social : la société a pour objet : Transport de marchandises pour le compte d'autrui; Transport routier national et international, Commissionnaire de transport de marchandises national et international; Import et export de marchandises
Siège social : N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE CASABLANCA
Durée : 99 ans
Capital Social : 100 000,00 Dirhams est divisé en 1 000 parts sociales de (100) Cent Dirhams chacune, numérotées de 1 à 1 000, intégralement libérées et réparties comme suit :
Mr. EL MAHI YOUSSEF : 1000 Parts sociales numéroté de 1 à 1000
ANNEE SOCIALE : Commence le jour de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et se terminera le 31 Décembre 2025.
GERANCE : Mr. EL MAHI YOUSSEF, Marocain, né le 17/01/1983 à Casablanca, CIN N° : BK233495, demeurant à Prestige Extension GH 1 IMM 10 ETG 2 NR 3 Bouskoura Nouaceur Casablanca, gérant pour une durée illimitée.
BENEFICE : Le solde après prélèvement légal et statutaire sera attribué à l'associé.
Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 25/03/2025, sous le N° : 965008, R.C N° : 669755.
N° 2161/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
Tel/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975
-CARAPINO CONSTRUCTION- S.A.R.L. AU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: GROUPE ATAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
RC: 462453 IF: 45757551
Au siège social : GROUPE ATAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
L'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique «CARAPINO CONSTRUCTION» SARLAU et nomination de Mr. M HAMMED BEL KHADIR, nouveau gérant de la société.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de COMMERCE de CASABLANCA sous le n°965160 RC n° 462453.
N° 2163/PA



Arsenal foudroie le Real grâce au canonier Declan Rice



Deux sublimes coups de canon de Declan Rice ont notamment permis aux "Gunnners" d'Arsenal de foudroyer le tenant du titre Real Madrid (3-0), au bord de l'élimination en Ligue des champions avant le quart de finale retour dans huit jours au Bernabeu.

Il faut se méfier de la bête blessée, surtout quand il s'agit du Real et ses 15 étoiles en C1, mais Arsenal a frappé très fort durant la manche aller, porté par ses

supporters et un grand Rice.

Le milieu de terrain a logé deux magnifiques coups francs (58e, 70e) dans les filets de Thibaut Courtois, avant un nouveau pétard allumé par Mikel Merino (75e, 3-0).

"Je suis heureux, aux anges. Dans quelques années, je me rendrai compte que ce que j'ai fait ce soir était vraiment spécial", a réagi sur Amazon Prime le double buteur, qui n'avait jamais marqué

sur coup franc.

"Il possède l'une des meilleures qualités de frappe que j'ai pu observer dans ma carrière. Je ne suis pas surpris, mais vous l'êtes peut-être", a ajouté Merino, l'autre héros.

L'Emirates a fait un vacarme de tous les diables au coup de sifflet final, tandis que les visiteurs quittaient la pelouse la tête basse, fauchés par une onzième défaite cette saison.

La machine à gagner du Real s'est déréglée et il faudra une remontada la semaine prochaine, sans Eduardo Camavinga (exclu mardi et suspendu), pour alléger la pression autour de Carlo Ancelotti, l'entraîneur roi en Europe.

Son ancien joueur à Everton, Mikel Arteta, a signé un exploit retentissant sur le banc d'Arsenal, malgré les absents (Gabriel Jesus, Kai Havertz...) et la relative inexpérience de son équipe en C1.

Les Londoniens n'ont retrouvé la Ligue des champions que l'an dernier, après sept ans d'absence, mais ils ont enchaîné les performances majuscules depuis à domicile, où ils sont invaincus en onze matches.

L'Emirates avait mis les petits plats dans les grands avec animation pyrotechnique, tifos rouge et blanc en tribunes, et des supporters plus sonores qu'habituellement, prêts à rugir à la moindre action.

Harry Kane : On peut renverser le match

"Si on joue de la même façon la semaine prochaine, évidemment que l'on peut renverser le match", a estimé l'attaquant anglais du Bayern Harry Kane, battu 2 à 1 à domicile mardi soir en quarts de finale aller de Ligue des champions.

"Ça a été un match difficile, c'est vraiment une très bonne équipe. Mais on a contrôlé le match durant de longs moments, notamment en seconde période", a estimé Harry Kane en zone mixte après la rencontre.

"On a bien réussi à revenir au score dans la rencontre. Evidemment, c'est décevant de le perdre de cette façon, on quitte le terrain avec un mauvais sentiment. Mais il y a du positif à en tirer. Il reste 90 minutes à jouer et j'ai l'impression que l'on s'est créé assez d'opportunités pour leur faire mal", a insisté le buteur anglais.

"Si on joue de la même façon la semaine prochaine, évidemment que l'on peut renverser le match", a ajouté Kane.

Les Munichois ont dominé les débats contre l'Inter Milan, mais n'ont pas réussi à concrétiser les nombreuses occasions devant le but de Yann Sommer. A l'inverse, les Milanais se sont montrés très réalistes grâce à Lautaro Martinez (38e minute) et Davide Frattesi (88e) pour s'imposer 2 à 1, alors que Thomas Müller avait égalisé pour le Bayern (85e).

Kane s'attend à un match semblable au retour la semaine prochaine à San Siro. "On ne s'attend pas à ce qu'ils changent beaucoup de choses. Ils ont de grandes individualités dont on doit se méfier."

"Mais dans l'ensemble, je pense que nous pouvons tirer une certaine confiance de cela et c'est un quart de finale. Nous savons ce que nous devons faire maintenant. Nous devons y aller et gagner le match et c'est ce que nous prévoyons de faire", a prévenu le meilleur buteur munichois, en échec mardi, manquant de peu l'ouverture du score sur un travail remarquable de Michael Olise (26e minute).

Maradona vers la fin était comme "séquestré" par son entourage, accuse son ex-compagne

Diego Maradona, aux derniers mois de sa vie, était "comme séquestré" par une partie de son entourage, a accusé mardi son ex-compagne et mère d'un de ses enfants, Veronica Ojeda, au procès de l'équipe soignante de la star décédée en 2020.

"Je savais qu'ils (son entourage) le tenaient comme séquestré. Il avait peur de tout. Quand je m'en allais, il me disait: +Emmène-moi+", a-t-elle déclaré à un tribunal de San Isidro (nord de Buenos Aires), au neuvième jour d'audience du procès sur les circonstances de la mort de l'idole du football argentin.

Mme Ojeda, 46 ans, fut la compagne de Maradona de 2005 à 2014 "avec quelques interruptions" puis de nouveau en 2017. Elle fut avec lui un fils, Dieguito Fernando, 12 ans. Si elle n'avait plus guère de contact avec lui après 2019, elle continuait de lui amener Dieguito régulièrement.

Parmi cet entourage qui ne figure pas parmi les accusés, Mme Ojeda a particulièrement pointé deux des anciens assistants de Diego Maradona, Maximiliano Pomargo et Vanessa Morla (sœur de l'ex-avocat du footballeur), ainsi qu'un ex-garde du corps de

Diego, Julio Coria, arrêté en plein procès il y a deux semaines pour faux-témoignage.

Mme Ojeda se référait à la période peu de temps avant l'opération de Maradona et sa convalescence fatale, quand il demeurait à La Plata (sud de Buenos Aires). Quand elle lui emmenait Dieguito "sa présence et ma présence ne leur plaisaient pas", a-t-elle dit.

Dans son témoignage souvent interrompu par des sanglots, elle a également, comme plusieurs autres témoins, eu des mots très durs pour l'environnement médical à la résidence privée de Tigre (nord de Buenos Aires) où Maradona était en convalescence après une neurochirurgie pour un hématome à la tête. Et où il est décédé le 25 novembre 2020 à 60 ans, d'une crise cardio-respiratoire compliquée d'un œdème pulmonaire.

"Là où était Diego, il y avait une mauvaise odeur", dit-elle de la dernière fois qu'elle l'a vu vivant, deux jours avant sa mort. "Ce jour-là, je lui ai dit de prendre une douche, de se raser parce que ce n'était pas bien pour lui d'être comme ça. Diego sentait mauvais, il n'était pas en bon état".

Sept praticiens - médecins, psychiatre,



psychologue, infirmiers - sont jugés depuis un mois pour leur éventuelle responsabilité dans la mort de Maradona: "homicide avec dol éventuel", caractérisé lorsqu'une personne commet une négligence, tout en sachant qu'elle peut entraîner la mort.

Mme Ojeda a notamment mis en cause deux des accusés, le neurochirurgien Leopoldo Luque et le psychiatre Agustina Cosachov, qui selon elle "assuraient qu'il était

mieux qu'il (Diego) soit en convalescence dans une résidence, qu'il y aurait tout comme dans un hôpital".

"Ils nous ont menti en pleine face à tous, à toute la famille", a-t-elle grondé.

Les praticiens jugés, qui nient toute responsabilité dans le décès, encourrent de 8 à 25 ans de prison. Le procès devrait durer jusqu'en juillet, à raison de deux audiences par semaine.

CAN U17 : Pour les Lionceaux de l'Atlas, la quête du sacre se poursuit contre l'Afrique du Sud



Terminant la phase de poules de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) des moins de 17 ans en tête de son groupe (A), synonyme de qualification en quarts de finale et au prochain Mondial de la catégorie, l'équipe nationale du Maroc ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

Toutefois, pour poursuivre leur quête du titre avec succès, les poulains de Nabil Baha doivent d'abord surmonter l'obstacle sud-africain qui se dresse sur leur chemin en quart de finale, jeudi à 20 heures au Stade El Bachir à Mohammedia.

Avec deux victoires contre l'Ouganda (5-0) et la Tanzanie (3-0) et un nul blanc contre la Zambie en phase de groupes, l'équipe nationale U17 a donné des signaux positifs pour la suite de la compétition.

Huit buts marqués et aucun concédé: le bilan des Lionceaux en phase de groupes est rassurant offensivement et défensivement. Et ils espèrent continuer sur leur lancée aux prochains tours, en signant des performances de haut niveau à même de les mener jusqu'au sacre, à commencer par le duel attendu contre l'Afrique du Sud.

La tâche contre les Sud-africains, qui ont terminé la phase de poules à la deuxième place du groupe B avec 4 points, ne sera pas de tout repos pour l'équipe nationale qui aura affaire à une équipe coriace comptant dans ses rangs plusieurs joueurs talentueux.

Logée dans le groupe de la mort avec le Burkina Faso, le

Cameroun et l'Égypte, l'équipe sud-africaine a tiré son épingle du jeu, pour se frayer une place parmi les huit meilleures équipes de la compétition.

Les Lionceaux de l'Atlas devront sortir un grand match et faire preuve d'efficacité offensive qui peut parfois leur faire défaut, comme c'était le cas contre la Zambie ou en première mi-temps contre la Tanzanie, afin de décrocher une place dans le dernier carré et espérer poursuivre leur quête du sacre.

Conscient que le niveau de compétition va monter crescendo au fil des tours et que ses joueurs seront appelés à affronter de fortes équipes, le sélectionneur national Nabil Baha, insiste qu'il faut faire plus d'efforts pour espérer aller au bout.

"Le plus dur reste à faire face à des adversaires de plus gros calibre par rapport à ceux de la phase de poules", a souligné Baha lors de la conférence de presse tenue suite à la victoire du Maroc face à la Tanzanie.

L'ancien Lion de l'Atlas a néanmoins assuré faire confiance à ses joueurs qui font montre de talent et de qualité technique, et l'ont bien prouvé contre la Tanzanie pour se qualifier leaders de leur groupe.

Vice-championne d'Afrique en titre, l'équipe nationale U17, poussée par un public totalement acquis à sa cause, ambitionne de passer encore un cap et de remporter le titre continental à domicile, ce qui constituera une première dans l'histoire du football national pour cette catégorie.

Ilies Belmokhtar et Abdellah Ouazane

Un duo de jeunes pépites qui brille de mille feux

Ilies Belmokhtar et Abdellah Ouazane. Leurs noms sont sur toutes les bouches depuis le début de la CAN U17. Les deux pépites marocaines brillent de mille feux depuis le début de la compétition, formant un duo explosif qui a conquis aussi bien le public que les observateurs.

Talenteux et décisifs, Belmokhtar et Ouazane se sont imposés au fil des matchs comme des éléments déterminants dans le jeu des Lionceaux de l'Atlas, se révélant aux yeux de la planète foot comme de futurs cracks du ballon rond.

C'est la grande maturité des deux Lionceaux qui saute aux yeux malgré leur très jeune âge. Ils savent prendre leurs responsabilités quand il le faut, faire des différences et débloquer des situations compliquées.

C'était le cas lors du dernier match de la phase de poules de l'équipe nationale contre son homologue tanzanienne. Dans cette rencontre cruciale pour la qualification en quarts de finale de la CAN et au Mondial, ils se sont chargés de mener leur équipe à bon port en inscrivant, à eux deux, les trois buts de la victoire du Maroc.

Auteur d'un doublé, Abdellah Ouazane a marqué les esprits contre la Tanzanie, en signant notamment un but de toute beauté sur coup franc, ce qui lui a valu d'être élu "Homme du match" par la CAF.



A seulement 16 ans, le milieu offensif de l'Ajax Amsterdam, impressionne par sa lucidité, son efficacité devant les buts et sa force de caractère.

Après son frère Zakaria, vice-champion d'Afrique en 2023 en Algérie avec l'équipe du Maroc, c'est un autre Ouazane qui s'illustre avec les couleurs nationales.

Le jeune Abdellah veut suivre les pas de son frère aîné, qu'il cite comme source d'inspiration, et pourquoi pas faire mieux en décrochant le titre de la CAN U17 pour la première fois dans l'histoire du football national.

De son côté, Ilies Belmokhtar, auteur de trois buts jusqu'à présent dans cette CAN, est étincelant depuis le début de la compétition, prouvant qu'il a le potentiel pour devenir une vedette du ballon rond. L'attaquant de l'AS Monaco a été le grand artisan de la large victoire du Maroc contre l'Ouganda (5-0), en inscrivant notamment un doublé et en ayant un grand impact sur l'animation offensive avec à la clé, le trophée d'"Homme du Match". Joueur technique et percutant, le jeune ailier droit, véritable menace pour les défenses adverses, est une arme offensive incontournable pour l'équipe nationale U17. Du haut de ses 16 ans, il affiche de grandes ambitions, à commencer par un sacre continental avec les U17 et toujours plus de buts au compteur.

Les pépites Ilies Belmokhtar et Abdellah Ouazane incarnent le futur du football national qui, grâce à ses nombreux talents, est promis, à coup sûr, à un avenir radieux.

EN féminine

L'équipe nationale féminine de football s'est inclinée face à son homologue camerounaise sur le score de 1 but à 0, mardi en match amical disputé au stade Père Jégo à Casablanca.

Cette rencontre sert de préparation à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN), qui aura lieu au Maroc du 5 au 26 juillet 2025.

La sélection nationale féminine s'était imposée vendredi dernier face à son homologue tunisienne par 3 buts à 1, en match amical disputé sur la pelouse du même stade.

De son côté, l'équipe nationale féminine des moins de 20 ans de football et son homologue de la Guinée équatoriale se sont neutralisées (0-0), mardi en match amical disputé au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora.

Il s'agit de la deuxième confrontation amicale entre les deux sélections en l'espace d'une semaine. La première, disputée vendredi dernier, s'était soldée par une victoire des Equato-guinéennes (2 à 0). Ces matches servent de préparation aux prochaines échéances.



Ligue des champions d'Afrique

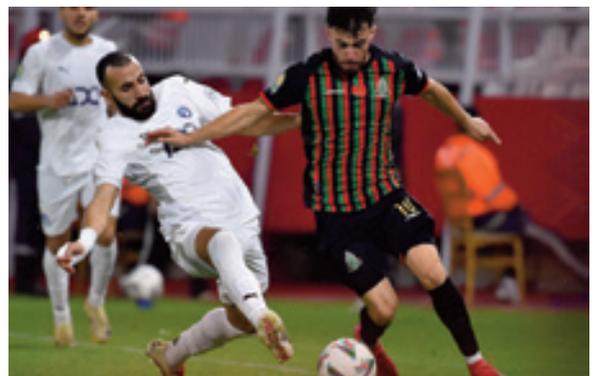
Fin de parcours pour l'ASFAR

L'ASFAR a été éliminée de la Ligue des champions d'Afrique malgré sa victoire face à Pyramids FC d'Égypte par 2 buts à 0 (1-4 à l'aller), mardi au stade d'Honneur de Meknès, en quart de finale retour de cette compétition continentale.

Youssef El Fahli a ouvert le score pour les Militaires à la 8e minute de jeu, avant que Joel Beya ne creuse l'écart (82e).

Tout prêt de réaliser une remontada après la déconvenue du match aller, le club rbati ne réussit finalement pas à décrocher une place dans le dernier carré de la Ligue des champions d'Afrique.

Dans les autres matchs des quarts de finale retour disputés mardi, le club sud-africain de Mamelodi Sundowns et Al Ahly SC d'Égypte ont poinçonné leurs billets pour les demies, en éliminant respectivement l'Espérance de Tunis (aller : 1-0, retour : 0-0), et Al Hilal du Soudan (aller : 1-0, retour : 0-1).



Le dernier match comptant pour le tour des quarts de finale retour devait opposer hier les Sud-Africains d'Orlando Pirates aux Algériens du Mouloudia. Au match aller, l'équipe sud-africaine s'était imposée en dépla-

cement sur le score de 1 à 0.

A propos des demi-finales, Mamelodi Sundowns affrontera Al Ahly SC et le vainqueur du match Orlando Pirates-Mouloudia d'Alger jouera Pyramids FC.

Au Guatemala, une formation professionnelle pour dissuader les jeunes de migrer

Frappée par la pauvreté, Francisca Lares s'est longtemps imaginée quitter le Guatemala dans l'espoir d'une vie meilleure aux États-Unis. Aujourd'hui couturière grâce à un programme d'aide, elle se dit soulagée d'avoir choisi de rester face à la politique anti-migratoire menée par Donald Trump.

"Si j'étais partie et aujourd'hui revenue (expulsée des États-Unis) comment je ferais pour payer la dette aux passeurs", se demande cette mère célibataire de 30 ans vêtue d'un costume traditionnel maya k'iché dans la municipalité indigène de Joyabaj, dans l'ouest du Guatemala.

Selon diverses sources, les passeurs de migrants, appelés "coyotes", réclament près de 20.000 dollars, souvent un prêt, pour organiser le trajet clandestin jusqu'aux États-Unis depuis cette zone rurale entourée de collines dans le département de Quiché.

Francisca Lares a profité d'heures de formation dispensées au centre "Quédate" (Reste, n'ldir), sous l'autorité du secrétariat à la protection sociale de la présidence, où elle a appris la couture. Elle a ouvert un magasin chez elle dans le village d'Estanzuela et confectionne des huipiles, des vestes mayas.

Elle vend également sa marchandise

à distance et a même exporté quelques pièces aux États-Unis.

"Grâce à Dieu, une aide est arrivée dans ma vie (...) c'est ce qui m'a fait rester ici et dire : je peux m'en sortir", souffle-t-elle auprès de l'AFP.

Avant sa formation, Francisca Lares gagnait 75 dollars par mois en faisant du tissage à la main et bouclait tout juste ses fins de mois. Si elle ne souhaite pas dire combien elle gagne aujourd'hui, elle assure subvenir à ses besoins et ceux de ses deux filles de 5 et 9 ans.

Convaincue qu'une vie digne est possible pour elle au Guatemala, elle dit encourager ses compatriotes à ne pas se lancer dans la dangereuse expédition de plus de 3.000 kilomètres jusqu'à la frontière américano-mexicaine.

"Certains meurent" pendant le voyage. "Évitons la souffrance de nos familles", dit-elle au milieu des machines à coudre du centre de formation à Joyabaj.

La pauvreté qui frappe 56% des 18 millions de guatémaltèques est l'une des principales causes d'émigration, selon les chiffres officiels. Ce taux de pauvreté est encore plus élevé parmi la population indigène.

Ce programme d'aide à la formation a été mis en œuvre en 2021 par l'Organi-



sation internationale pour les migrations (OIM), une agence des Nations unies et est financé par le gouvernement guatémaltèque avec le soutien du Japon.

À Joyabaj, le Japon a fait don de quatre millions de dollars pour construire et équiper un nouveau bâtiment inauguré en janvier, où les élèves apprennent la couture, la boulangerie, la coiffure, la réparation d'ordinateurs et d'autres métiers ciblés par l'OIM comme ayant un potentiel d'emploi ou d'entrepreneuriat.

Des centres similaires existent à Hue-

huetenango et Solola, également dans l'ouest du pays. Ils sont également ouverts aux jeunes guatémaltèques qui ont été expulsés des États-Unis.

Le directeur du centre de formation de Joyabaj, Pedro Miranda, explique que l'objectif d'ici la fin de l'année est de former plus de 600 jeunes. "Plutôt que payer un coyote, pourquoi ne pas investir cet argent ici" au Guatemala", dit-il à l'AFP.

Selon lui, "en raison des nouvelles politiques (anti-migratoires) aux États-Unis, les jeunes à Joyabaj attendent (de

voir) ce qui va se passer, mais ils ne partent pas. Ils ne veulent pas prendre le risque sachant qu'il y a 90% de chance qu'ils reviennent expulsés.

Marleny Tiño, originaire de la municipalité voisine de Zacualpa, a également pensé à émigrer aux États-Unis, mais son mari est finalement parti seul.

Il vit aujourd'hui en Floride "avec la peur" d'être à tout moment expulsé, raconte cette femme de 25 ans qui confectionne également des huipiles au centre "Quédate".

"Je lui dis : +mon amour, ne sois pas triste là-bas. Si on t'arrête, tu reviens", dit Marleny Tiño à l'AFP assise dans l'atelier de couture.

"Mieux vaut rester que de risquer ta vie pour aller là-bas, et que, juste après être arrivé ils t'expulsent", ajoute cette mère de deux enfants de 5 et 10 ans, qui a ouvert son commerce dans sa maison de la communauté de Tunajá. L'année dernière, les États-Unis ont expulsé 61.680 Guatémaltèques, selon le gouvernement du pays frontalier du Mexique. Mais les quelque 3,2 millions de Guatémaltèques qui vivent aux États-Unis, nombreux en situation irrégulière, ont envoyé 21 milliards de dollars à leurs familles en 2024, soit près de 20% du PIB du pays.

Recettes

Tajine au poulet et aux poires confites aux épices



Ingédients :

- 4 Blancs de poulet (700 gr)
- 4 Petites poires
- 1 Poignée de raisins secs blonds
- 5 Pommes de terre nouvelles
- 1 Gros oignon
- 1 C à s de miel liquide
- 1 C à c de coriandre
- 1 C à c de cumin
- 1 C à c de curcuma
- 1/2 C à c de muscade
- 1/2 C à c de curcuma
- Huile d'olive
- Sel, poivre

Préparation :

Dans une cocotte, faites chauffer un peu d'huile d'olive et faites-y dorer vos blancs de poulet sur les 2 faces. Réservez.

Émincez l'oignon et faites-le revenir dans un peu d'huile d'olive jusqu'à ce qu'il soit un légèrement doré.

Ajoutez les cubes de poire, les raisins secs, la coriandre et le cumin. Mélangez et laissez ainsi 2-3 minutes.

Ajoutez ensuite la cannelle et la muscade puis arrosez le tout de miel. Laissez confire encore 2-3 minutes.

Pelez et coupez les pommes de terre en

rondelles. Mettez-les sur 1 seule couche sans les superposer dans le panier d'un cuit-vapeur et saupoudrez-les tranches de curcuma et d'un peu de sel.

Faites cuire à la vapeur 15 bonnes minutes (vérifiez avec la pointe d'un couteau, si elles sont tendres c'est cuit).

Préchauffez le four à 150°.

Posez 4 cercles ou carrés de présentation sur la plaque du four recouverte de papier sulfurisé ou sur une plaque à pâtisserie.

Coupez le poulet en lamelles et disposez-les dans le fond des cercles. Tassez légèrement.

Filtrez le confit avec une passoire (conservez le jus) et déposez les poires confites sur le poulet, tassez de nouveau.

Disposez les tranches de pomme de terre par dessus.

Faites réchauffer 10 minutes.

Faites épaissir légèrement le jus du confit en le faisant bouillir 2 minutes.

Juste avant de servir, glissez une large spatule sous les cercles et posez-les dans les assiettes. Retirez doucement les cercles et servez vos tajines accompagnés d'un petit ra-

L'assèchement de la mer d'Aral a affecté la Terre en profondeur

L'assèchement de la mer d'Aral, en Asie centrale, n'a pas seulement été une catastrophe écologique. Il a aussi affecté le mouvement des roches des dizaines de kilomètres sous la surface de la Terre, selon une étude publiée lundi.

"Il semble que l'humanité ait perturbé la tectonique des plaques juste pour améliorer les rendements de coton!", résume Simon Lamb, chercheur en géosciences à l'Université de Wellington (Nouvelle-Zélande) dans un article accompagnant la publication de cette étude dans Nature Geoscience.

Située à cheval entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, la mer d'Aral était jusqu'à la fin des années 1950 le quatrième plus grand lac du monde.

Le détournement de ses deux affluents, le Syr-Daria et l'Amou-Daria, principalement pour la culture du coton et du riz sous l'Union soviétique, l'a transformé essentiellement en désert de sable et de sel.

Entre 1960 et 2018, sa surface a diminué de 90% et son volume de 93%. Un "Tchernobyl silencieux" qui a eu "de profonds impacts écologiques et économiques", tuant de nombreuses espèces animales et mettant pratiquement fin aux activités humaines, rappellent les auteurs de l'étude.

Selon qui les conséquences de ce désastre ne se sont pas seulement limitées à la surface de la Terre, mais se font également sentir dans les profondeurs de notre planète.

Teng Wang, maître de conférences à l'École des sciences de la Terre et de l'espace de l'Université de Pékin, et ses collègues ont analysé la déformation du sol

dans le bassin de la mer d'Aral entre 2016 et 2020.

Grâce à des radars, ils ont mesuré avec une précision millimétrique les différences de position du sol lors de passages répétés au-dessus de la zone des satellites Sentinel-1 du programme européen Copernicus.

Avant que la mer d'Aral ne rétrécisse, le poids de l'eau était suffisamment important pour faire s'enfoncer la croûte terrestre en dessous.

En quelques décennies seulement, 1.000 milliards de tonnes d'eau se sont évaporées. Les scientifiques s'attendaient donc à ce que la croûte "rebondisse" pendant que le lac s'asséchait, "comme un ressort comprimé qui a été relâché", explique M. Lamb.

Mais M. Wang et ses collègues ont constaté que l'ancien lit du lac continuait depuis à s'élever à un rythme moyen d'environ 7 millimètres par an, même après son assèchement. Et cette élévation est observée sur une large zone s'étendant jusqu'à 500 km du centre originel de la mer.

Selon leurs simulations, l'explication du phénomène se trouve à plus de 150 km sous la surface, dans l'asténosphère, une couche du manteau située sous la croûte rigide de la Terre. La roche chaude s'y déforme lentement sous la pression, faisant bouger les plaques tectoniques qui flottent au-dessus.

Du temps de sa splendeur, la longue pression exercée par la mer d'Aral a déplacé une partie de l'asténosphère.

